

## ÉDITO

Cette nouvelle version du rapport d'activité 2018-2019 met en exergue les missions particulières et transversales de l'INJS de Paris qui en font un établissement singulier et une référence dans le domaine de la surdité. En effet, l'INJS a su évoluer pour proposer une offre toujours plus large et adaptée aux besoins pluriels des jeunes sourds. La politique d'ouverture et de partenariats menée permet de dessiner les contours d'une structure de référence et d'expertise baptisée Infosens qui devrait être adoptée dans les prochains mois. Enfin, l'exposition sur *L'histoire silencieuse des sourds* au Panthéon inaugurée en juin 2019 marque la reconnaissance de la richesse des archives et fonds documentaires et historiques de l'INJS qui nous conduisent à rechercher la structure la plus adaptée pour porter cette mission patrimoniale importante.

Dans tous ces domaines, l'engagement et la mobilisation des professionnels sont plus que jamais indispensables afin de concourir ensemble à la construction d'une politique ambitieuse au bénéfice des personnes sourdes.

**Élodie HÉMERY**

Directrice



# SOMMAIRE

## Rapport d'activité 2018 / 2019

06

### La surdit , parlons-en

10

### Quels moyens de communication ?

- 11 La lecture labiale
- 12 La langue fran aise parl e compl t e (LfPC)
- 13 La langue des signes fran aise (LSF)
- 16 Le fran ais sign 

18

### L'institut : ses valeurs & engagements

- 19 10 axes strat giques
- 20 Bilan du projet d' tablissement
- 21 Notre charte & nos engagements

22

### L'institut : ses missions

- 23 Accompagnement pluridisciplinaire et global
- 25 **Focus** L'accompagnement par le Service M dico-Psychologique
- 28 Information, sensibilisation et d bat
- 31 **Focus** L'album S.O.U.R.D
- 32 Valorisation patrimoniale et historique
- 32 **Focus** Roch-Ambroise Auguste B bian

34

### Au c ur des innovations et de la recherche

- 35 Le comit  scientifique
- 36 Le r seau francophone en d ficience sensorielle et du langage (RFDSL)
- 37 Recherche
- 39 Apports d'expertise
- 40 Coordination des p les ressources

42

### Enfants et jeunes sourds   l'INJS

- 43 Demandes d'admission pour la rentr e
- 46 Effectifs 2018-2019
- 50 Profil des  l ves

54

### Organisation g n rale

- 55 Organigramme
- 57 Bilan social
- 64 Les instances

68

### 2018/2019 en images

72

### Glossaire

#### Compl ments du Focus Le service M dico-Psychologique

- 74 Bibliographie s lective du SMP
- 75 Jurys de th se, organisation de colloques du SMP et directions de recherches



# LA SURDITÉ, PARLONS-EN

---

**La déficience auditive ou hypoacousie** est définie par une diminution partielle ou totale de la capacité à entendre les sons, mais aussi par une modification de leur perception. C'est la déficience sensorielle la plus fréquente. La grande majorité des surdités est due à un dysfonctionnement au niveau de l'oreille. Il existe aussi de rares cas de surdités centrales impliquant le nerf auditif ou le cerveau.

Les conséquences de la surdité varient en fonction du degré de surdité, de l'âge d'apparition, des possibilités d'appareillage et de la prise en charge.



## La surdité en chiffres



**500**  
MILLIONS

de malentendants  
dans le monde



**6**  
MILLIONS

de malentendants  
en France

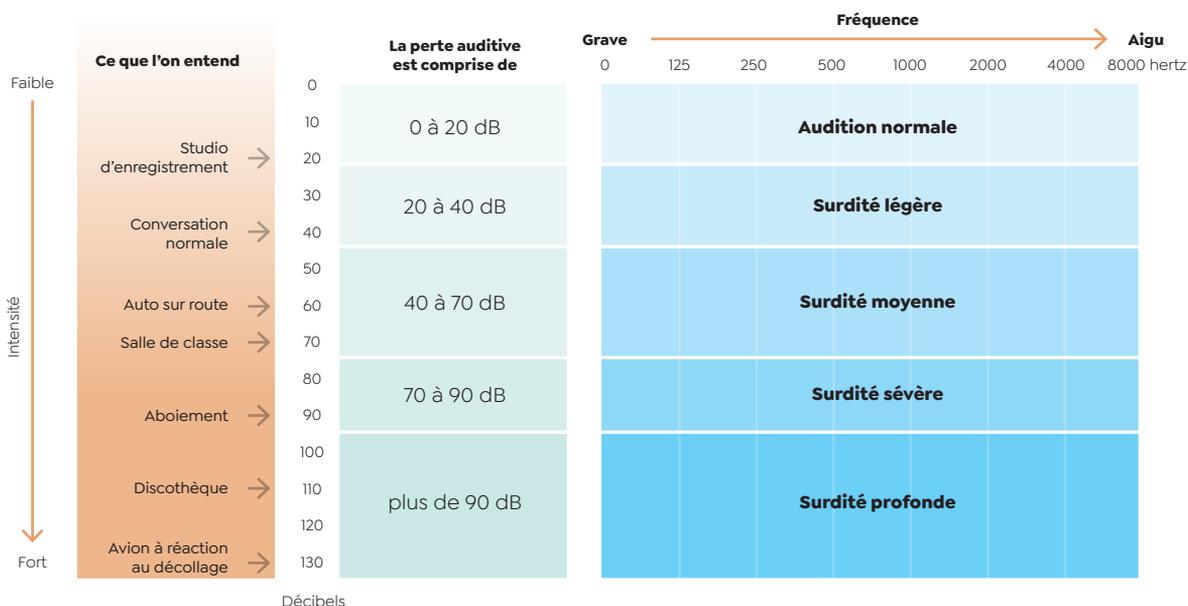


**7<sup>È</sup>**

cause mondiale  
d'invalidité  
au quotidien

## QUELS SONT LES DIFFÉRENTS DEGRÉS DE PERTE AUDITIVE ?

La **surdité** (ou **déficience auditive** ou **hypercousie**) est définie en fonction du degré de perte auditive bilatérale en décibels (dB), mesurée par des méthodes d'**audiométrie**.





## QUELLES SONT LES ORIGINES DE LA SURDITÉ ?

Une surdité peut être d'origine **génétique** ou **acquise** au cours de la vie à cause d'un traumatisme, une infection, une intoxication, du vieillissement.

Elle peut aussi être acquise en raison d'une prédisposition génétique, avec des conséquences plus ou moins importantes sur l'audition face à un traumatisme ou une infection.

**75 % des surdités ont une cause génétique et 25 % des surdités sont acquises pendant la grossesse ou après la naissance.**

Sur

**1 000**  
NAISSANCES,

**1**

**ENFANT**

est atteint  
de surdité.

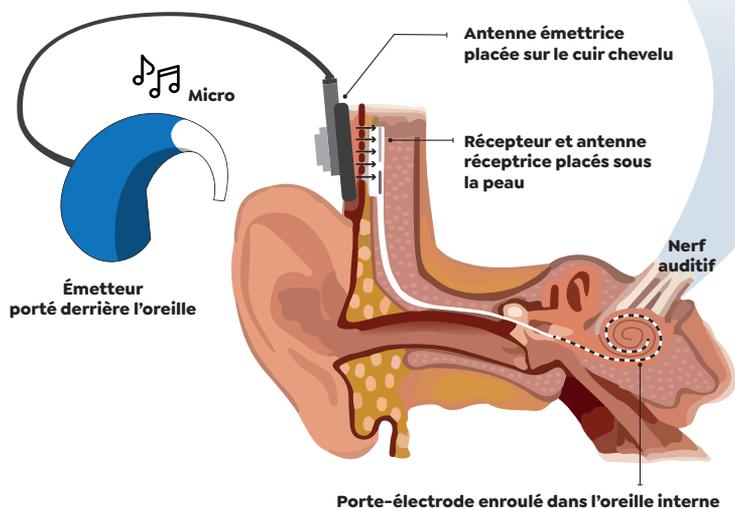


# QUELS SONT LES DISPOSITIFS DE RÉHABILITATION AUDITIVE ?

**L'appareillage auditif :** Il consiste à amplifier le message vocal de telle sorte que la communication orale soit facilitée.

- Prothèse auditive conventionnelle par voie aérienne : la prothèse amplifie les sons et traite les informations acoustiques par voie aérienne (voie naturelle).
- L'appareillage par voie osseuse : amplification **acoustique transmise** par l'os à la cochlée.

**L'implant cochléaire :** le principe de l'implant cochléaire est de transformer les signaux analogiques, enregistrés par un micro, en signaux numériques qui stimulent directement les fibres du nerf auditif par l'intermédiaire d'électrodes insérées dans la rampe tympanique de la cochlée.



## QUELLES SONT LES LIMITES DES PROTHÈSES AUDITIVES ET DES IMPLANTS COCHLÉAIRES ?

Aucun de ces dispositifs de réhabilitation auditive ne constitue une réparation rétablissant une audition normale : il n'y a pas de « transformation » d'un enfant sourd en enfant entendant. La perception des sons est imparfaite, que ce soit avec les prothèses numériques ou avec l'implant cochléaire :

- pour les prothèses, la difficulté principale est la restitution des fréquences aiguës ;
- pour l'implant comme pour la prothèse, les difficultés sont plus importantes dans des situations particulières comme le téléphone, les discussions de groupe, la musique.



# QUELS MOYENS DE COMMUNICATION ?

---

Les personnes sourdes et malentendantes choisissent un mode de communication en fonction de leur situation et de leur histoire personnelle. Une même personne peut communiquer différemment au cours de sa vie ou selon le contexte (famille, travail, amis...).

Les personnes sourdes et malentendantes disposent de deux systèmes linguistiques : **la langue française orale**, avec ou sans **lecture labiale** et la **Langue française Parlée Complétée** (LfPC) et/ou **la Langue des Signes Française** (LSF).



## LA LECTURE LABIALE

**Les personnes sourdes et malentendantes, même appareillées ou implantées, reçoivent la parole de manière incomplète ou déformée. La lecture labiale est une technique utilisée pour reconnaître les mots de manière visuelle, en fonction de la forme prise par les lèvres. Elle constitue un complément important de l'audition et permet d'améliorer significativement la perception du langage. Les sons ont une traduction visuelle : ce sont les images labiales. Les entendants l'emploient également de manière automatique et inconsciente, notamment dans un contexte bruyant (restaurant, transports en commun).**

### Ses limites

Cependant, certains sons articulés à l'arrière de la bouche, sans intervention des lèvres, n'ont pas d'image labiale très nette comme le [k], le [g], ou le [r]. Ainsi, hors contexte, il est difficile de distinguer

des paires de mots comme « grain » et « gain » ou comme « gras » et « rat ». En outre, les sons articulés, dont les images labiales sont identiques, sont des sosies labiaux comme [p]/[b], [s]/[z]. Enfin, lorsqu'une personne parle, elle peut enchaîner les sons de manière rapide, en articulant parfois exagérément ou trop peu.

Pour toutes ces raisons, la lecture labiale reste un complément à l'information auditive. En fonction du contexte et du sujet de la conversation, le cerveau est capable de faire des hypothèses souvent justes permettant d'accéder au sens de manière cohérente : on parle alors de suppléance mentale.

### Optimisation de la langue

Pour une meilleure efficacité, la lecture labiale spontanée peut être entraînée grâce à des rééducations spécifiques proposées par les orthophonistes.



(deviennent/devinent). Il peut lire chaque mot syllabe par syllabe et le replacer dans le contexte global de la phrase. Il peut alors reconnaître les mots qu'il déchiffre et comprendre ce qu'il lit, y compris l'implicite, le métaphorique.

### **Son rôle dans l'expression écrite**

Dans l'apprentissage de son expression écrite, l'enfant sourd doit donner du sens à l'écrit qu'il produit et permettre au destinataire de comprendre le sens de cet écrit, de faire passer son message. Le langage écrit exige une attitude indépendante : le sourd n'a que les mots pour se faire comprendre. L'utilisation de la LfPC va permettre peu à peu des écrits moins fautifs (omissions d'articles, places erronées des mots, mauvaises conjugaisons des verbes). En donnant à

voir chaque désinence verbale, chaque petit mot, la LfPC permet de réduire, voire d'éviter, les carences linguistiques chez le jeune sourd comme par exemple : « je suis tristesse, je sens pas bien » pour « je suis triste, je ne me sens pas bien ». « Elle t'es belle » pour « elle est très belle » ou encore, « j'ai vous présenté de mon exposé » pour « je vais vous présenter mon exposé ».

Ces graves difficultés ne se rencontrent pas chez un enfant normo-entendant. Elles ne se retrouvent pas non plus chez un jeune sourd dont la communication prioritaire a été la langue française codée car il aura reçu la langue orale dans son intégralité et aura pu découvrir son fonctionnement en toute autonomie.

## **LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE (LSF)**

**Les sourds comme leur mode de communication visuo-gestuel existent depuis toujours, tout du moins depuis l'émergence de l'homme de parole. Les traces sont abondantes mais dispersées : le sourd est cité dans l'antiquité à travers les écrits des philosophes, sa marginalité est évoquée dans l'Europe médiévale, l'Église pour sa part en a fait très longtemps un sujet de controverse. Certes, les langues signées ont toujours existé, mais à quelle période peut-on véritablement parler d'émergence de la langue des signes française ?**

### **Première trace et premier jugement**

« Il n'est rien dans l'intellect qui ne vienne d'abord des sens » d'Aristote a prévalu jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle et a neutralisé toute idée d'éduquer les sourds qui par nature étaient dépossédés d'intelligence : qui ne parle pas, ne peut penser. Les humanistes du XVI<sup>e</sup> siècle influencés par une réhabilitation de la pensée antique, notamment avec Platon et son « Cratyle », restaureront peu à peu l'image du sourd. Les « gestes » commencent, à l'aube du siècle des Lumières, à revêtir le statut de vecteur de sens.

### **L'abbé de l'Épée : les signes méthodiques, la dactylogogie**

Charles Michel de l'Épée (1712-1789) ordonné prêtre tardivement en raison de ses idées jansénistes rencontrera vers 1760 deux sœurs sourdes dont le mode de communication intéressera le grand grammairien qu'il était. Ignorant tout de la façon dont on instruisait alors les sourds, il étudie les signes qu'employaient ses deux élèves pour communiquer entre elles et y ajoute des signes, dits méthodiques pour structurer les différentes parties du discours. Il mettra par ailleurs en place la dactylogogie permettant de signifier chaque lettre de l'alphabet par une configuration distincte de la main.

### **Émergence d'une communauté et d'une langue structurée**

Par l'école qu'il fonde vers 1762, rue des Moulins à Paris, permettant le rassemblement d'une soixantaine d'élèves, une langue des signes émerge, se structure, se développe et répond aux besoins d'émancipation d'une communauté naissante. Si l'abbé de l'Épée est à l'œuvre de la première expérience consistant à regrouper dans une école des jeunes sourds, il n'est pas pour

autant celui qui a inventé la langue des signes. D'ailleurs, nul ne peut se prétendre être à l'œuvre de l'invention d'une langue qu'elle soit vocale ou gestuelle.

### Émancipation de la langue et de la communauté

De la rue des Moulins avec l'abbé de l'Épée à l'Institut national de jeunes sourds de la rue Saint-Jacques en passant par l'ouverture de nombreuses institutions en France, la communauté ne cesse de se constituer et de croître. Elle s'organise au-delà du cadre institutionnel, s'émancipe au travers de manifestations, de rencontres et commence à ancrer des rituels et des coutumes. Le mouvement des sourds et leurs célèbres banquets commencent à se faire connaître. La langue s'exporte et devient le modèle linguistique des premières communautés sourdes sur le nouveau continent. De nombreux ambassadeurs tels que Clerc et Massieu, premiers acteurs, témoins et gardiens d'une culture naissante permettront rapidement à la France d'être une référence en matière d'éducation auprès des jeunes sourds.

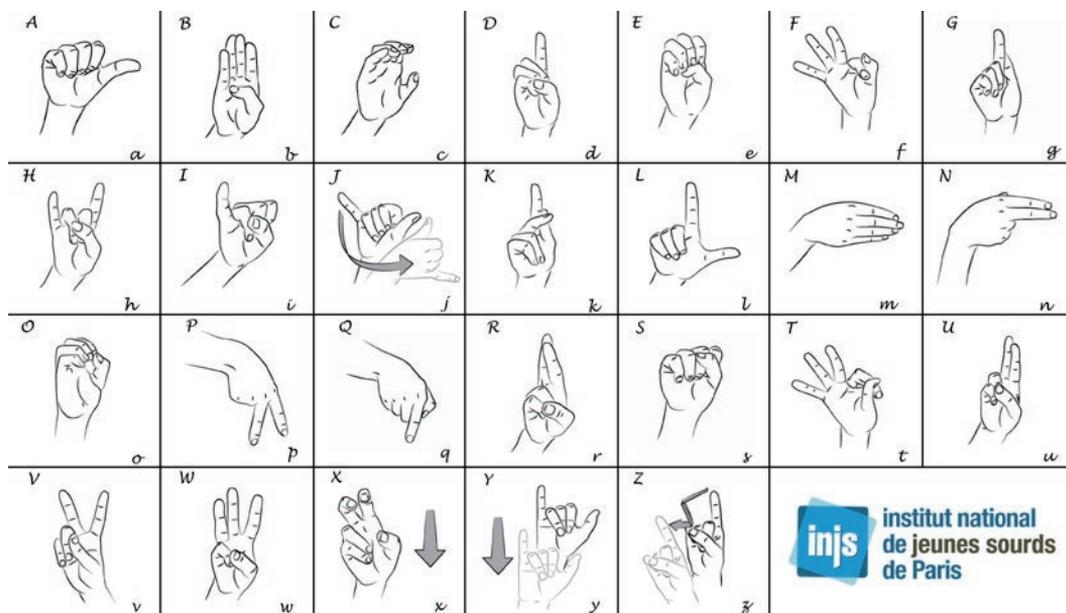
### Un siècle d'interdiction : critiques et préjugés sur la langue

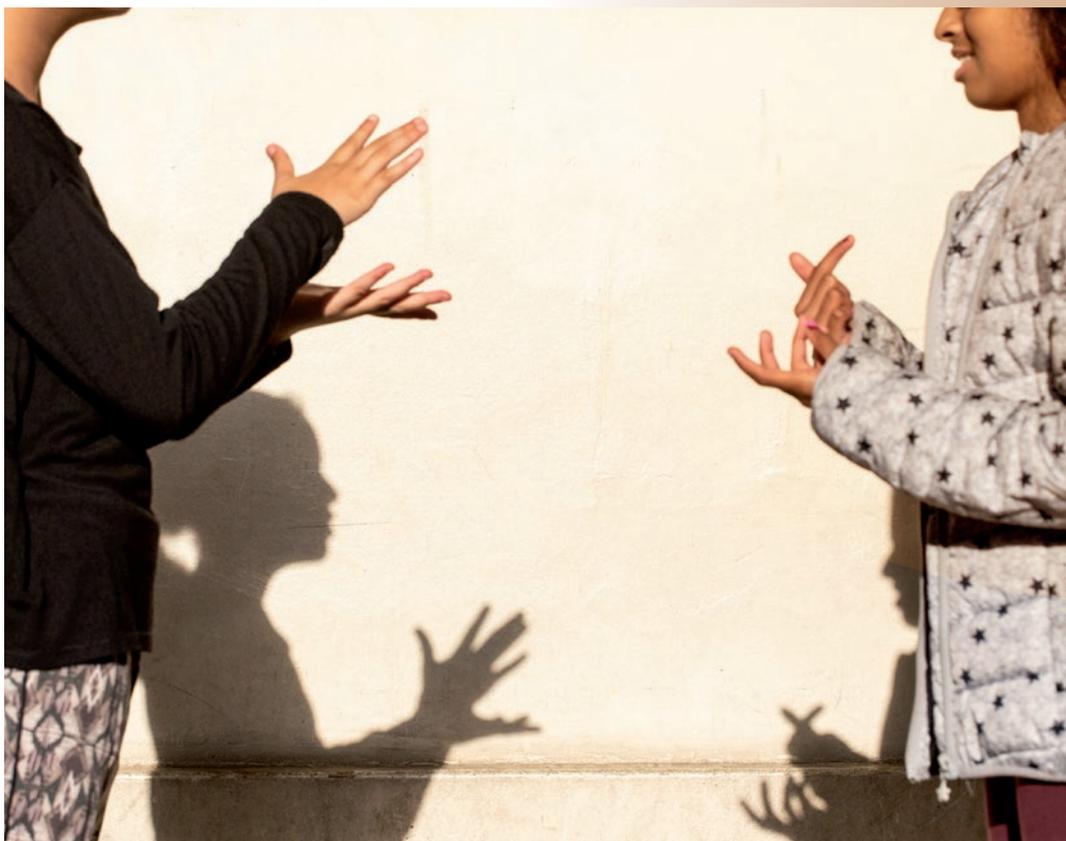
La LSF est une langue minoritaire comme beaucoup d'autres sur le territoire. Elle n'est pas épargnée par ce vent hégémonique soufflé par la langue française en ce début de XIX<sup>e</sup> siècle, soutenu par l'idéologie régnante en France et le rapport de défiance entre les pays européens qui marque les concepts de nation, de frontière, d'unicité identitaire et de langue nationale. Le Congrès de Milan de 1880 (congrès international consacré à l'éducation des Sourds-Muets) avança tous les arguments afin d'évincer la langue des signes de l'enseignement et par là même les enseignants et les intellectuels sourds.

La méthode orale pure est censée permettre aux sourds de mieux s'intégrer dans la société.

### La « culture » des sourds

Un siècle d'interdiction n'est pas sans conséquences : la langue ne garde qu'un seul registre, celui d'une langue pauvre, vernaculaire car trop longtemps utilisée en souterrain, elle ne répond plus qu'aux nécessités les plus basiques de sa communauté. Parler de la culture des Sourds est bien difficile au





sortir de cette longue période. Les années 80 et 90 permettront aux sourds de reprendre le flambeau de l'émancipation : développement des mouvements associatifs, ouverture de nombreux foyers de rencontres, combats pour la reconnaissance officielle de la langue et de son enseignement, création d'IVT, réflexion sur les méthodes d'éducation bilingue. Comme toute autre culture, celle portée par les sourds ne s'appréhende que par une plongée incontournable dans la communauté, sa langue, ses modes expressifs, ses us et coutumes.

### **Reconnaissance officielle de la langue**

Les événements marquants qui ont jalonné l'histoire de la LSF et des sourds ne se situaient pas « à côté » de ce qui se passait dans le même temps dans la société. Le changement de regard sur la LSF, comme son interdiction un siècle plus tôt, participait

à un mouvement plus général de la société et en l'occurrence en cette fin des années 80 de volonté de reconnaître les langues minoritaires. Les communautés ont tort de croire que les mouvements qui ont malmené ou favorisé leurs existences revêtent un caractère unique et exclusif ; encore faut-il rappeler le principe de Spinoza : l'homme n'est pas un univers dans un Univers, il participe au mouvement de la Nature car il en fait pleinement partie.

La loi de 1991 de Laurent Fabius, le discours de Jack Lang en 2002 seront les prémices d'une reconnaissance de la LSF promulguée dans la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté. La LSF est officiellement érigée en langue de la République des personnes en situation de handicap et il n'est plus concevable de discuter sur son caractère de langue véritable.

# LE FRANÇAIS SIGNÉ

**Le français signé est un mode de communication qui vise directement l'intercompréhension entre deux locuteurs (généralement un sourd et un entendant) qui met en œuvre de manière simultanée les deux systèmes linguistiques : la langue française orale et la LSF. Le français signé est l'équivalent dans sa façon de se réaliser, du français anglicisé ou de l'anglais francisé. Il appartient dans sa forme au locuteur lui-même et le degré d'invasion d'un système linguistique sur l'autre demeure aléatoire.**

## **Un compromis entre deux langues : retour aux signes méthodiques**

Les signes méthodiques de l'abbé de l'Épée pour structurer, linéariser et reconstituer les différentes parties du discours partaient du postulat que la langue des signes était imparfaite dans sa forme et dans son fond. Il s'agissait de créer un compromis en provoquant un processus d'emprunt (comme le grec et le latin pour le français) afin de l'ériger au rang de langue de connaissance. Si les signes méthodiques sont acceptés pour l'accès à la langue écrite, la jeune communauté linguistique ne gardera que certains signes issus de la dactylogologie dans l'évolution de sa langue. Est-ce à dire que le français signé est un héritage des signes méthodiques ? Il dépend de la forme du discours et de l'intention du locuteur.

## **Ni un pidgin ni un créole : est-ce une langue ? Un pseudo-sabir ?**

La confrontation entre deux systèmes linguistiques aurait effectivement pu donner lieu au mieux à un processus de pidginisation puis de créolisation. Or la forme ne s'étant jamais fixée entre les locuteurs, elle rend impossible la structuration du système. Le français signé n'est pas une langue, à la rigueur un pseudo-sabir c'est-à-dire utilisé sous les formes les plus diverses selon les locuteurs.

## **Un espace mouvant entre deux pôles**

Le français signé peut revêtir une forme très linéaire avec une volonté de signer tous les mots (pleins et outils) du discours ; une forme intermédiaire qui met en avant les mots pleins porteurs de sens ; une forme

iconique avec une volonté de prendre en compte quelque peu la grammaire spatiale. D'autres formes encore possibles selon qu'elles se situent entre les deux pôles : + linéaire/+ iconique.

## **La communication : un souci de compréhension**

Le français signé avec ses règles de combinaison est un appoint qui se limite aux besoins spontanés du locuteur qui l'a fait naître. L'enjeu est l'intercompréhension entre les deux locuteurs. En cela, il s'agit bien d'un mode de communication.

## **La pédagogie : le piège de la facilité**

Le français signé à des fins didactiques ou son usage dans le champ pédagogique est une erreur. Le discours dispensé en classe en français signé rassure l'enseignant dans sa volonté de se faire comprendre, de maintenir un discours en français oral tout en nourrissant l'illusion que le canal de réception est restauré par l'adjonction de signes. Or, ce modèle tronqué érigé à tort en vecteur de connaissances se retrouvera irrémédiablement et sous des formes les plus variées et les plus déstructurées dans les écrits du jeune sourd.

## **Limites et dangers**

Les élèves sourds présentent, très souvent, des difficultés dans l'acquisition de la langue française. La réalité démontre que nombre d'entre eux ne maîtrisent ni le français ni la LSF. La confrontation quotidienne du jeune sourd au français signé constitue le risque de compromettre d'autant plus l'acquisition des deux langues. Le français signé n'est pas un modèle fiable, clair et cohérent permettant aux élèves sourds de se structurer. Inscrire son usage dans un projet linguistique personnalisé serait une hérésie. C'est un « mieux que rien » dans un contexte de communication, c'est un « pire que tout » dans le cadre de l'enseignement.





# L'INSTITUT : SES VALEURS & ENGAGEMENTS

---

L'INJS de Paris, créé en 1791, est un établissement public d'enseignement spécialisé placé sous la tutelle du Ministère des Affaires sociales et de la Santé. Il accueille des jeunes sourds de 3 à 20 ans auxquels il propose différents modes de scolarisation en fonction de leur projet personnalisé. Les formations proposées ainsi que les modalités de prise en charge sont en constante évolution dans le cadre d'un projet d'établissement porteur d'une volonté d'innovation et d'ouverture.



## 10 AXES STRATÉGIQUES

- Évolution de l'offre et de l'accompagnement scolaire et de formation au service d'une meilleure insertion socioprofessionnelle ;
- Animation et articulation des démarches du projet personnalisé ;
- Recherche, valorisation et partage des pratiques innovantes ;
- Redéfinition, appropriation et déploiement du projet linguistique institutionnel ;
- Amélioration de la prise en charge des situations les plus complexes ;
- Admission et accueil des nouveaux élèves ;
- Accompagnement précoce et en maternelle ;
- Soutien à l'expression et à la participation collective des jeunes et des familles ;
- Amélioration de l'organisation interne ;
- Valorisation du patrimoine historique et culturel de l'INJS.



# BILAN DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

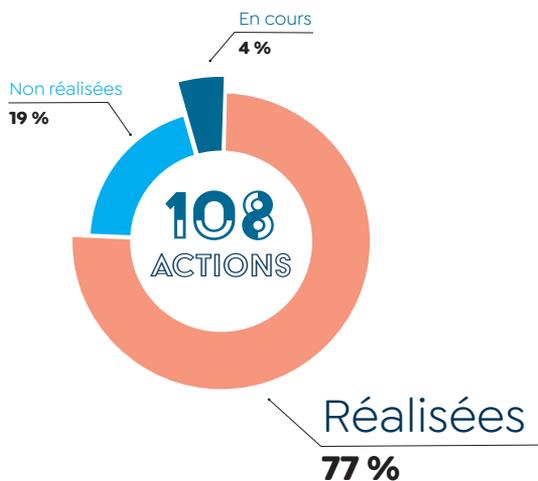
## 2016-2020

Ces 10 axes stratégiques sont déclinés en **27 objectifs** et **108 actions**.

**84 actions ont été réalisées**

**20 n'ont pas été réalisées, sont en réflexion ou sans moyen de preuve**

**4 sont en cours de mise en œuvre**



## NOTRE CHARTE

Elle représente un engagement commun entre tous les professionnels de l'Institut national de jeunes sourds de Paris, fondé sur des principes d'action régissant de façon incitative la conduite professionnelle à tenir afin d'atteindre les objectifs de l'Institut.

Il s'agit pour l'INJS de demeurer un établissement de référence sur la surdité et sa mission d'accompagnement de l'enfant ou de l'adolescent sourd, vers son autonomie, son insertion sociale et professionnelle.

Au sein d'une dynamique collective, chaque professionnel se doit d'assurer une prise en charge spécialisée et adaptée à la déficience auditive et à la singularité du jeune sourd accueilli. Au moyen de ces principes d'action, les différents professionnels de l'INJS entendent exprimer leur engagement à exercer leur profession dans le respect des personnes, de l'équité, de la solidarité, de la confidentialité et de la responsabilité sociale. L'objectif de cette charte est d'énoncer des principes éthiques destinés aux professionnels dans le souci d'harmoniser les actions au sein de l'équipe pluridisciplinaire afin de mieux répondre aux besoins des jeunes accueillis et de leur famille au regard du « contrat passé » avec eux.

Cette charte d'établissement ne se substitue pas aux lois et aux valeurs universelles qui régissent notre société. Elle reste en cohérence avec les valeurs démocratiques et républicaines, la charte des droits et des libertés de la personne accueillie (arrêté du 8 septembre 2003), la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les obligations des fonctionnaires (Loi du 13 juillet 1983) et le règlement de fonctionnement de l'INJS.

Il est entendu que tout manquement à l'un de ces principes est susceptible de causer des préjudices aux jeunes accueillis, à leur famille, aux collègues ou à l'institution elle-même. L'équipe de direction est garante et responsable du respect de cette charte d'établissement.

## NOS ENGAGEMENTS

### ENVERS



#### LES JEUNES SOURDS

Chacun des professionnels participe à la prise en charge de la personne accueillie, sujet premier de ses préoccupations, dans le respect des règles institutionnelles.



#### LES PARENTS

Chacun des professionnels reconnaît aux parents leur rôle d'éducateur et leur droit à participer à la définition de la prise en charge de leur enfant.



#### LES COLLÈGUES

Chaque professionnel travaille étroitement et en pluridisciplinarité avec ses collègues dans un souci de respect réciproque et d'harmonisation des pratiques.



#### L'INSTITUTION

Chaque professionnel représente une profession contribuant à mener à bien les différentes missions de l'INJS.



# L'INSTITUT : SES MISSIONS

---

## LES MISSIONS DE L'INJS

**- Accompagnement pluridisciplinaire et global.**

Enseignement individualisé et adapté tout au long du parcours de l'élève avec différents modes de scolarisation.

**- Information, sensibilisation et débat sur la surdité auprès du grand public.**

**- Recherche et innovation.**

**- Valorisation patrimoniale et historique.**



## ACCOMPAGNEMENT PLURISCIPLINAIRE ET GLOBAL

**En 2018/19, l'INJS de Paris a accompagné 237 enfants et jeunes sourds de 3 à 20 ans auxquels il propose un parcours individualisé.**

La mission d'enseignement demeure au cœur de l'activité, mais s'inscrit véritablement dans le cadre d'un accompagnement pluridisciplinaire et global. En effet, l'Institut accompagne le jeune sur l'ensemble des facteurs adjacents qui pèsent sur son inclusion scolaire et son épanouissement, que ces facteurs soient liés ou non à la surdité (facteurs sociaux, environnementaux, linguistiques, médicaux, psychiques).

La mission d'enseignement s'inscrit également dans le cadre d'un travail en réseau avec de nombreux partenaires : réseau francilien surdité (RFS), réseau francophone des déficiences sensorielles et du

langage (RFDSL), contribution à l'accompagnement précoce, préparation à l'autonomie, participation à des travaux de recherche et développement d'outils et de modalités d'intervention innovants. L'INJS est par ailleurs inséré dans des coopérations territoriales en amont de la prise en charge : unités d'implantologie, CAMPS, et en aval pour favoriser l'insertion professionnelle.

La mission d'enseignement s'inscrit enfin dans une dynamique permanente de recherche et d'innovation : pôles linguistiques, doubles déficiences, troubles du langage, handicaps rares. Cet accompagnement pluridisciplinaire et global proposé par l'INJS permet d'éviter les ruptures de parcours pour ces jeunes et d'atteindre un taux de réussite aux examens de 100 % facilitant l'insertion socioprofessionnelle.

**Différents modes de scolarisation** sont proposés pour offrir un parcours adapté de qualité susceptible de répondre aux besoins pluriels des jeunes sourds :

- **une scolarisation en inclusion individuelle ou collective** dans les établissements partenaires de l'Éducation nationale (maternelle, élémentaire, collège, lycée général, technologique et professionnel) avec l'appui d'une équipe dédiée de l'INJS (professeurs, éducateurs, interfaces et codeurs) ;
- **une scolarisation au sein de l'Institut dans un dispositif spécialisé** : collège parcours bilingue (langue des signes française et français écrit, obtention du DNB série générale), collège parcours projets (obtention du certificat de formation générale), collège parcours passerelle (vers une scolarisation en inclusion),

lycée professionnel 8 filières : coiffure, métiers de la mode, métiers du bâtiment (menuiserie, installation sanitaire, serrurerie-métallerie), production graphique, production imprimée, prothèse dentaire, métiers du paysage (productions horticoles) et formation en apprentissage (jardinier paysagiste).

La question des parcours bilingues pour les jeunes dont la langue première est la LSF doit être approfondie avec les acteurs de l'Éducation nationale afin de permettre à ces jeunes une maîtrise de la langue française écrite, facteur premier de l'insertion socioprofessionnelle.

L'INJS de Paris se mobilise également sur des missions nationales, territoriales et culturelles.

## DES PARTENARIATS AVEC LES JEUNES

### Échanges Franco-Germano-Polonais

Partenaires : Union Peuple et Culture et Office Franco-Allemand pour la jeunesse

1<sup>er</sup> prix au concours des Young European Award 2018  
Échanges entre 3 établissements pour jeunes sourds : Berlin, Varsovie et Paris. 8 lycéens par établissement participent à un séjour culturel d'une semaine dans chaque capitale pour une ouverture sur l'Europe.

### Expression poétique

Partenaires : Le Marché de la Poésie et le Panthéon

Juin 2019 : trois classes de collège ont présenté leur travail de création poétique en LSF devant le public du marché de la poésie place Saint-Sulpice.

### La Marseillaise en LSF

Partenaire : le Panthéon

14 juillet 2019 : des jeunes de l'INJS et du centre Simone Delthil ont signé La Marseillaise sous la coupole du Panthéon. Prestation captée sur vidéo et diffusée via les réseaux sociaux.

### Expression artistique

Partenaire : Centre Georges Pompidou

Sorties avec accueil et accessibilité privilégiés pour bénéficier des studios 13/16, espaces dédiés à la découverte et à la manipulation artistique.

### Projet DIVA

Partenaires : PUCE MUSE\*/LAM: CNRS UPMC\*/MESH\*/- Asso RESOLUX\* Direction numérique pour l'éducation – E.N\*

Développement d'instruments virtuels accessibles : ateliers tests, expérimentations auprès d'une classe collège.

- Août 2019 : résultats formalisés.
- Captations vidéo.

### Chant-Signe

Partenaire : IVT

Novembre 2018 : préparation d'un chant-signé auprès des élèves de 4<sup>e</sup> par le professeur de LSF pour intervenir dans la pièce théâtrale « Fredo » pour 3 représentations et présentation du chant-signé lors du marché de la poésie en juin 2019.

\*Partenariat sous convention

## PÔLE ÉCO-ÉCOLE

Les actions liées au tri des déchets et au respect de l'environnement se sont multipliées à l'INJS. Le pôle Eco-école s'est constitué en 2013 pour coordonner et essaimer les actions à l'échelle institutionnelle.

- Participation aux événements locaux et nationaux sur la sensibilisation concernant le gâchis, le tri, le recyclage, l'économie d'énergie, qui avaient vocation à impliquer les élèves et les professionnels.

- Activités plantations et entretien des espaces plantés ouverts sur la pause méridienne à tous les élèves et à tous les professionnels.

- Étude de faisabilité en 2019 concernant la mise en place de l'éco-cendrier et le recyclage des mégots, de poubelles de tri sur les internats, d'une meilleure gestion du container à déchets, et l'aménagement du jardin pour favoriser la biodiversité.



## FOCUS

### L'ACCOMPAGNEMENT PAR

#### LE SERVICE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE (SMP)

Le service médico-psychologique (SMP) de l'INJS de Paris a été organisé en 1984 par le docteur Marie-Françoise Laborit. Il travaille dans une perspective psychanalytique et propose aux enfants et jeunes sourds des soins psychiques en français oral, en LSF, des séances de soutien à l'acquisition de la LSF et, depuis 2010, une offre de soin en psychomotricité.

Dans le cadre d'une convention signée en 2003 entre l'INJS-Paris et le centre hospitalier Sainte-Anne (CHSA), il est dirigé depuis septembre 2008 par le docteur Frédéric Pellion, psychiatre des hôpitaux, directeur de recherche<sup>1</sup>. Le GRAL<sup>2</sup>, créé en 2002 puis rattaché au SMP, se consacre aux troubles des apprentissages et du langage selon trois axes de travail : évaluation (examen conjoint de dossiers et/ou passation de bilans complets), formation et recherche.

1. Université Paris Diderot, École doctorale « Recherches en psychanalyse » (ED450).

2. Groupe de Recherche sur les troubles des Apprentissages et du Langage.



Plus de 100 élèves sont suivis par l'ensemble SMP/GRAL, et souvent par plus d'un professionnel au vu de la complexité des situations traitées. Ce chiffre élevé doit être rapproché de celui du nombre d'élèves de l'Institut porteurs d'une affection psychique identifiable selon les critères de la CIM-10.

### **GROUPE DE RECHERCHE SUR LES TROUBLES DES APPRENTISSAGES ET DU LANGAGE (GRAL)**

Le Groupe de Recherche sur les troubles des Apprentissages et du Langage (GRAL), créé en 2002, regroupe des praticiens se consacrant aux troubles des apprentissages et du langage.

Le GRAL est impliqué le plus tôt possible dans la prise en charge des élèves, et propose un suivi régulier pour certains jeunes sourds leur permettant d'améliorer leur usage des structures sémantiques et syntaxiques de la LSF.

### Projets thérapeutiques

La prise en compte par l'Institut des difficultés psychopathologiques associées ou non à la surdit  est une de ses originalit s et une de ses expertises.

L'expression « projet th rapeutique » recouvre deux r alit s qui ne se recoupent pas forc ment :

- l' laboration individualis e et coll giale d'un certain nombre d'am nagements au PPS et/ou au PIA;
- un effort pour d passer les r ticences de l' l ve et/ou de sa famille   l'endroit des soins psychiques indispensables au maintien d'une scolarit  profitable.

Ce dispositif, calqu  sur les dispositifs soins- tudes existant   l'intention des jeunes entendants, offre une chance,   des situations complexes et fortement d grad es. Il sollicite au quotidien le SMP, le service de m decine g n rale-infirmerie et tous les services partenaires,   l'int rieur et   l'ext rieur de l'Institut,   travers en particulier des r unions pluridisciplinaires de suivi. Celles-ci am liorent la communication entre les partenaires, d samorcent les situations de crise et permettent d'ajuster les prises en charge au plus pr s de l' volution de la situation clinique de l' l ve.

### Photographie diagnostique, rentr e 2018

66  l ves au moins<sup>3</sup> pr sentent une affection psychique identifiable au sens de la CIM-10.

Les troubles isol s des acquisitions scolaires (F81.9) sont assez largement repr sent s : 12  l ves.

Viennent ensuite les sympt mes apparents et continus, mais pas encore fix s :

- les troubles  motionnels (F93.9) : 12  l ves;
- les troubles de l'adaptation (F43.2),   la fronti re du psychique et de l'environnemental : 10  l ves;
- les troubles des conduites (F91.8) : 8  l ves;
- les troubles du comportement (F98.9) : 3  l ves.

Les troubles n vrotiques organis s (F48.9) touchent au moins 9  l ves.

Des affections du champ des psychoses sont pr sents chez 12  l ves :

- psychoses non sp cifi es (F29) : 6  l ves;
- schizophr nie simple (F20.3) : 2  l ves;
- trouble envahissant du d veloppement (F84.2) : 2  l ves;
- schizophr nie parano ide (F20.0) : 2  l ves.

Ces difficult s, quoique souvent importantes, n'en sont la plupart du temps pas encore venues, fort heureusement,   placer les  l ves consid r s dans une situation fix e de surhandicap, psychique et/ou cognitif, qui viendrait s'ajouter   celui occasionn    la surdit . Nos actions de soin,   cet  gard, ont donc un r le de pr vention (en l'occurrence secondaire).

**Bibliographie** voir P.74

**Jurys de th se, organisation de colloques et directions de recherches** voir P.75

3. Au moins, car, chez les nouveaux  l ves, les difficult s peuvent n'avoir pas  t  signal es par la famille et n'avoir pas  t  rep r es lors de la proc dure d'admission.

# INFORMATION, SENSIBILISATION ET DÉBAT SUR LA SURDITÉ AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

Le rapprochement avec l'Institut National des Jeunes Aveugles (INJA) et d'autres partenaires comme le Conseil régional d'Île-de-France, la Fédération hospitalière de France (FHF) et la Fondation pour l'Audition dans une structure de référence nommée **Infosens** permettra d'orienter les sujets de recherche sur les déficiences sensorielles et d'éclairer les politiques publiques sur ces sujets peu visibles, pour lesquels il n'existe que peu d'études et de réflexion prospective.

Dans sa mission d'information, de sensibilisation et de débat sur la surdité auprès du grand public, l'Institut conçoit et diffuse des outils pédagogiques et éducatifs dans le cadre de l'École inclusive. Il apporte un appui pluridisciplinaire au réseau des professionnels intervenant dans le champ de la déficience sensorielle et propose un appui, une orientation et une médiation pour les adultes sourds.

## UN ÉTABLISSEMENT OUVERT À SON ENVIRONNEMENT

### De nombreux événements sont organisés en lien avec des partenaires, afin de :

- communiquer sur les missions et activités de l'établissement, en particulier lors des Journées Portes Ouvertes, des forums métiers, des Journées du Patrimoine ;
- sensibiliser et informer sur la surdité, via l'organisation de cycles de conférences, de soirées débats et diffusion de brochures comme «*Accueillir une personne sourde en entreprise*» ;
- contribuer aux réflexions en matière d'accompagnement, d'inclusion et de reconnaissance des personnes sourdes, dans les instances plénières et groupes de travail spécifiques : représentation du handicap dans les médias, commission éducation.

### L'ouverture de l'établissement se caractérise également par :

- l'accueil d'environ 3000 visiteurs par an : étudiants, chercheurs, jeunes et adultes sourds du monde entier, associations, écrivains, professionnels. Ainsi le colloque franco-brésilien s'est déroulé en novembre 2018 en partenariat avec l'INS HEA, l'université Paris 8 et l'EHESS ;
- la mise à disposition d'espaces : tournages de films, séminaires, colloques, événements externes ;
- l'accueil de stagiaires pour l'ensemble des disciplines professionnelles et des champs d'activité de l'établissement.





## CONFÉRENCES DE L'INJS

- **Surdité et identité plurielle** en collaboration avec l'IRSA (Institut royal pour sourds et aveugles de Bruxelles) – octobre 2018
- **Dépistage précoce de la surdité, 10 ans après** en collaboration avec Institut Michel Fandre (Reims) – mars 2019
- **Grammaire descriptive de la langue des signes française** : Présentation de l'ouvrage d'Agnès Millet, 1<sup>ère</sup> édition d'une grammaire formelle de la LSF – mai 2019

Ces conférences sont accessibles sur le site de l'INJS.



## ÉCOUTEZ L'ALBUM S.O.U.R.D

Aujourd'hui, en France, 9 enfants sourds sur 10 sont équipés de prothèses auditives.

Ces appareils leur permettent d'entendre les voix, mais pas la musique. Un comble, dans un monde digital où elle n'a jamais été aussi accessible.

L'Institut national de jeunes sourds de Paris (INJS) et Damien Quintard<sup>1</sup> développent un système qui permettra aux personnes sourdes de ressentir les fréquences sonores par vibrations, dans les salles de concerts.

Pour financer ce projet, l'INJS, emprunte une démarche créative en créant l'album « **S.O.U.R.D** ».<sup>2</sup>

### **7 titres totalement vides de son... mais pleins de sens**

L'album est composé de 7 titres totalement vides de son, mais pleins de sens. L'album de vibrations sonores est disponible sur la plateforme de streaming leader, Spotify. Chaque écoute rémunérée par la plateforme est immédiatement convertie en don pour la recherche.

### **Écoutez l'album en boucle**

Plus l'album est joué, plus il gagne en visibilité, plus il génère de dons et plus la recherche pourra avancer.

Alors, ouvrez Spotify (ou créez-vous un compte si nous n'en avez pas) et ajoutez l'album à votre playlist !

1. Damien Quintard, ingénieur du son et fondateur de The Mono Company et Sound X, travaille avec des jeunes sourds et des professionnels de la surdité pour comprendre leurs problématiques.

2. Campagne orchestrée par l'agence Marcel.

# VALORISATION PATRIMONIALE ET HISTORIQUE

L'institut assure la gestion de la bibliothèque patrimoniale René Bernard qui regroupe le fond le plus important au monde sur la surdité (25 000 documents). La bibliothèque est le centre historique de l'institut et la référence pour la diffusion des travaux de recherches sur la surdité.

L'institut propose des visites culturelles liées au patrimoine de l'établissement, classé ou inscrit aux monuments historiques.



## FOCUS

### ROCH-AMBROISE AUGUSTE BÉBIAN (1789-1839)

**Cet enseignant entendant, né à Pointe-à-Pitre en Guadeloupe a transformé en profondeur la pédagogie de l'enseignement des sourds en France. Entre revers et succès, il incarne toute la complexité de l'histoire des sourds.**

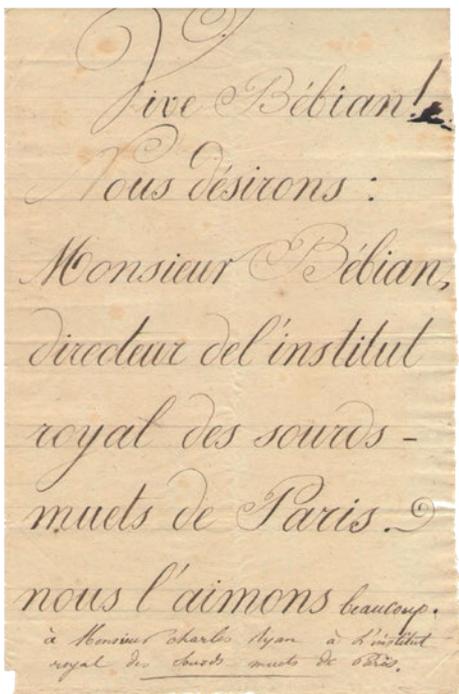
Roch-Ambroise Auguste Bébien naît à Pointe-à-Pitre le 4 août 1789. En 1800, il est recueilli par son parrain, Roch Ambroise Luccuron Sicard, dit « l'Abbé Sicard », premier directeur de l'institution des sourds-muets de Paris.

Entendant, Roch-Ambroise Auguste Bébien apprend la langue des signes des élèves sourds de l'Institution dans laquelle il est élevé. En 1817, il publie un « *Essai sur les Sourds-Muets et sur le langage naturel* ».

Nommé censeur des études en 1819, il donne une nouvelle impulsion à la pédagogie en prônant la langue des signes comme vecteur. Il se heurte alors à la résistance des anciens maîtres qui pratiquent toujours le français signé de l'abbé de l'Épée et de l'abbé Sicard. La promotion rapide et quasi népotique de Roch-Ambroise Auguste Bébien blesse Louis-Pierre Paulmier (1775-1847), ancien maître, qui pouvait légitimement prétendre au nouveau poste de censeur. Louis-Pierre Paulmier, idolâtrant l'abbé Sicard, est aussi l'un des rares maîtres à exercer certains de ses élèves à la parole.

#### **Une pédagogie intuitive et gestuelle**

La pédagogie de Roch-Ambroise Auguste Bébien est intuitive et gestuelle. Elle mène, par la traduction, à un haut niveau culturel. Ses élèves sourds se distinguent dans les arts et l'enseignement, à l'image de Ferdinand Berthier (1803-1886). Ce dernier, nommé professeur en 1829, est un grand historien de la pédagogie des sourds et l'auteur d'un *Code Napoléon accessible aux sourds-muets*. Berthier fonde en 1834 un Comité de Sourds-Muets qui donnera naissance à la Société Centrale d'Éducation et d'Assistance pour les sourds-muets de France.



Pétition de 1830, signée de l'élève Charles Ryan, élève primé « accessit de «3<sup>e</sup> classe» le 11 août 1826, classe de Monsieur Rivière) - distribution des prix de l'institution royale de Paris, le 11 août 1826 (in *Journal de l'instruction des sourds-muets et des aveugles*, 1826-tome 1.)

Roch-Ambroise Auguste Bébien est « démissionné » en 1821, à la suite d'une violente altercation avec Louis-Pierre Paulmier.

En 1822, il publie un « Manuel d'enseignement pratique des sourds-muets », commande du Conseil d'Administration de l'Institution parisienne, qui ne sera pourtant jamais utilisé.

### Des innovations émergent

Dès 1824, dans l'ordre des codages : l'expérimentation du *Syllabaire dactylogique* de Recoing-Charpy, constitue une innovation pédagogique. Ce télégraphe manuel qui compte à l'origine plus de 800 gestes se réduit en quelques années à une soixantaine seulement. Le peu de cas qu'en font les maîtres réduit les efforts à néant et le Syllabaire tombe dans l'oubli. Dans le même temps, une commission constate que le neveu, subjugué par l'euphorie, les connaissances acquises par ses élèves, ne fait que coder, oubliant ainsi tout aspect pédagogique. Pour la commission, ces connaissances sont dénuées de signification et relèvent davantage d'un dressage que d'une saine et intelligente émulation.

Après 1828, la méthode intuitive, dans sa nouvelle interprétation, élimine toute langue des signes au profit du langage d'action.

Roch-Ambroise Auguste Bébien tente de concurrencer l'Institution parisienne et ouvre un externat à Paris, boulevard du Montparnasse. Son programme d'enseignement est élitiste, visant la culture, l'apprentissage de l'anglais et l'accès aux Écoles des Beaux-Arts.

En 1825, il publie la « Mimographie ou essai d'écriture mimique propre à régulariser le langage des sourds-muets ». En 1826, il rédige le « *Journal de l'Instruction des Sourds-Muets et des Aveugles* » et soumet un projet d'éducation industriel destiné à réformer l'enseignement professionnel des institutions qui avaient pris le parti de céder leurs ateliers, par souci financier, à des artisans plus soucieux de rentabilité et de productivité, que de pédagogie et de transmission des métiers.

En 1828, Roch-Ambroise Auguste Bébien s'intéresse à l'apprentissage de la lecture, et rédige la « *Lecture instantanée : nouvelle méthode pour apprendre à lire sans épeler* ». L'enfant sourd apprend à lire en associant les graphèmes à des images analogiques (i.e / OI / est représenté par une Oie).

Après l'échec de son projet d'externat en 1832, Roch-Ambroise Auguste Bébien succède à l'abbé Huby, disciple de l'abbé de l'Épée à Rouen.

En 1834, il attaque l'Institution des sourds-muets de Paris qui impose la parole généralisée à l'ensemble des élèves. Cette pédagogie oraliste menée sous la direction de Désiré Ordinaire (1773-1847), médecin Recteur de l'Académie de Strasbourg, se révèle être un échec pour certains élèves pour lesquels l'entrée dans l'oral reste difficile, voire impossible.

Roch-Ambroise Auguste Bébien retourne à Pointe-à-Pitre, où il tente de créer une école pour accueillir des enfants sourds, il y décède en 1839.

# AU CŒUR DES INNOVATIONS ET DE LA RECHERCHE

---

La recherche, le développement et la valorisation des pratiques innovantes font partie intégrante des missions de l'INJS de Paris depuis sa création.

La direction «Recherche, Partenariats, Pratiques Innovantes» a pour mission d'impulser et de piloter une démarche d'innovation, d'étude et de recherche en lien avec les autres INJ, ESMS, acteurs publics et privés engagés sur la thématique de la surdité.

Elle apporte son expertise dans le domaine de la surdité et soutient le développement de projets en partenariat et en réseau sur le territoire.

Dans une approche transdisciplinaire, elle participe à la définition des orientations et des objectifs

stratégiques de l'INJS en matière de recherche et d'innovations.

Elle favorise le travail en réseau en pilotant les partenariats et les collaborations pour le développement des pratiques innovantes.

Avec le soutien du comité scientifique, elle définit et valide les programmes d'activités. Cette direction a pour objectif d'engager tous les professionnels dans une démarche de réflexion et de projets innovants au bénéfice des jeunes sourds.

## LE COMITÉ SCIENTIFIQUE

Créé par décision du Conseil d'administration en mars 2017, le comité scientifique est composé de 8 membres et se réunit 2 à 3 fois par an afin de :

- développer une activité de recherche appliquée pluriannuelle à l'INJS pouvant faire l'objet de publications et de diffusion ;
- impulser une dynamique et une implication des professionnels dans l'évolution de leurs pratiques ;
- participer à l'amélioration des bonnes pratiques dans l'accompagnement du jeune sourd dans sa globalité ;
- contribuer à ouvrir l'INJS sur des partenariats extérieurs et favoriser des projets inter institutionnels ;
- contribuer à la recherche de financements : mécénat, appels à projets et programme de recherche clinique (PHRC).

### SA COMPOSITION

#### **Agnès BO**

Professeur Associé  
Directeur de formation, Département  
Orthophonie ISTR-UCBL

#### **Samuel BRETAUDEAU**

Responsable du Service de compensation  
technique et de l'autonomie - INJA

#### **Alice CASAGRANDE**

Directrice de la Formation et de la Vie  
Associative à la FEHAP (Fédération  
des établissements hospitaliers  
& d'Aide à la personne)

#### **Pr André CHAYS**

Professeur des Universités -  
Praticien Hospitalier, Reims

#### **José DOBRZALOVSKI**

Professeur certifié de Langue des Signes  
Française, CAPES-LSF, Paris VIII

#### **Serge PORTALIER**

Professeur émérite des universités

#### **Isabelle PRANG**

Orthophoniste

#### **Anne RISLER**

Maître de conférences, linguistique des langues  
signées, Université Lille 3, UFR Humanités,  
Département Sciences du Langage



## LE RÉSEAU FRANCOPHONE EN DÉFICIENCE SENSORIELLE ET DU LANGAGE (RFDSL)

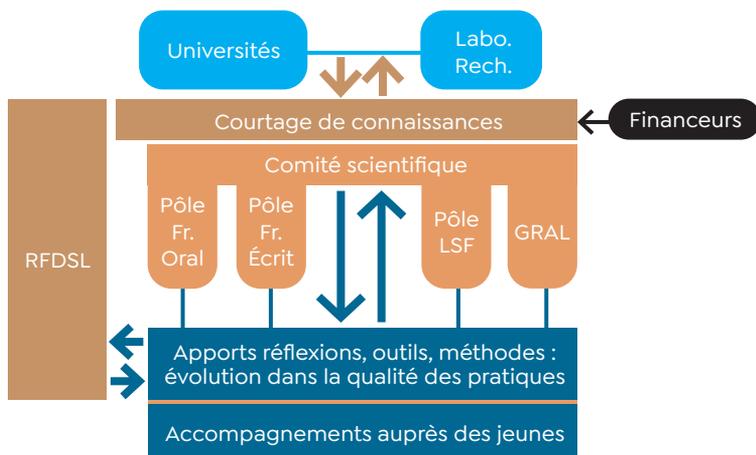
En adhérant au RFDSL qui regroupe près d'une trentaine d'établissements francophones (France – Afrique – Caraïbes – Belgique – Suisse – Québec), l'INJS de Paris soutient le développement des meilleures pratiques professionnelles et organisationnelles :

- par le partage et le transfert d'expertises spécialisées ;
- par l'échange et la création de liens entre professionnels.

L'INJS s'adosse au RFDSL pour structurer son dispositif en mettant en interconnexions :

- les équipes de terrain ;
- les pôles Ressources-experts ;
- les projets recherche-actions inter-établissements en l'occurrence avec l'INJA adhérent du RFDSL ;
- le comité scientifique ;
- les points forts des établissements membres du réseau ;
- les laboratoires de recherche et les universités.

Concernant la recherche appliquée qui émane trop souvent des attentes des chercheurs, le dispositif permet un mouvement ascendant des problématiques de terrain vers les laboratoires et les universités. Soutenue par une organisation interne (Pôles Ressources et Comité scientifique) et rattachée à des instances fonctionnant en réseau (RFDSL et Courtage de Connaissances), cette organisation est plus propice à la recherche de financement et aux appels à projets.



Dispositif Projet Recherche partenariats et pratiques innovantes (PRPI) de l'INJS Paris



## RECHERCHE \*Partenariat sous convention

### Étude Filhol – avril 2018

Partenaire : [Laboratoire CNRS LIMSI](#)

Étude sur les cartes mentales et les schématisations ; repérages d'invariants sur les différentes réalisations. Offre de formation auprès des enseignants pour développer et généraliser l'utilisation de cet outil.

### Projet Puissant-Schontz\* – juin 2018

Partenaires : [Université Paris-Nanterre](#) – [Laboratoire CNRS Modyco](#)

Étude sur les stades d'acquisition de la LSF : déterminer les stades d'acquisition de structures syntaxiques de la LSF.

### Projet Bogliotti\* – septembre 2018

Étude sur l'acquisition d'un certain nombre de notions linguistiques liées à l'expression de la temporalité chez l'enfant sourd avec enjeux scientifiques sur le développement du langage et enjeux pédagogiques par la création à terme d'outils permettant de tester et d'entraîner les modes d'expression de la temporalité chez des sujets qui présentent des difficultés d'accès cognitif et linguistique.

Étude en phase de finalisation. Premiers résultats publiés notamment dans un article co-écrit entre P10 et INJS dans le cadre de l'appel à communication du congrès mondial de linguistique française (7<sup>e</sup> édition en juillet 2020).

### Projet Prenovec\*

**Convention entre le doctorant et l'INJS – septembre 2018**

Partenaires : [Université Paris-Nanterre](#) – [Laboratoire CNRS Modyco\\*](#). [INJS pilote de la recherche](#).

La littératie chez les sourds : états des lieux sociolinguistique et linguistique, perspectives didactiques.

Mai 2019 : présentation de l'étude auprès des membres du Comité scientifique de l'INJS par le doctorant et sa directrice de thèse.

### TELSF2

Partenaires : [Université Paris 8](#) ;

[IINJS](#) : [Pôle LSF – SMP – GRAL](#)

2019 :

- finalisation de la grille d'évaluation finale du subtest ;
- expression avec les critères arrêtés définitifs ;
- élaboration de la grille de cotation du sous-test Compréhension ;
- cotation des données du corpus existant et validation de la grille d'analyse finale effectuée en partie.

### Étude GOBET – février 2017

Partenaire : [Université Poitiers\\*](#)

Création d'un ouvrage pédagogique pour l'enseignement du français écrit auprès des enfants sourds à partir de l'étude sur la variation des erreurs dans les écrits des déficients auditifs.

Étude en voie de finalisation. Présentation lors d'une conférence traitant des différents sujets de recherche menés en collaboration entre universités/ labo de recherche et l'INJS.

### Étude DAVID – juin 2017

Partenaire : [Université Rabelais Tours\\*](#)

Meilleure compréhension de la nature des difficultés des jeunes déficients auditifs implantés dans l'acquisition de la langue française.

### Projet de recherche TEVA

**(transition école-vie active)**

Partenaires : [RFDSL](#), [INS HEA](#)

Évaluation qualitative et comparative des dispositifs inclusifs.



## **LE PROJET ALBUM S.O.U.R.D**

### **Partenaires : Agence Marcel (agence de communication)**

### **Damien Quintard (musicien, ingénieur du son, directeur société Rn'D)**

Associé à une campagne de communication, l'album S.O.U.R.D composé de 7 plages silencieuses a été déposé sur la plateforme Spotify en avril 2019 : chaque écoute entraîne un don gratuit versé à la société Sound X, filiale Rn'D de The Mono Company.

Damien Quintard, directeur et fondateur de cette société, est à l'œuvre d'un développement d'un dispositif vibratoire permettant aux jeunes sourds de percevoir et de distinguer toutes les fréquences émises par une production musicale. Ce dispositif constituera par ailleurs un outil adapté pour les séances de parole et de langage.

### **Calendrier**

- Avril 2019 : lancement de l'album sourd sur Spotify.
- Juin 2019 : lancement de la recherche et du développement du dispositif avec test auprès des élèves de l'INJS.
- Septembre 2019 : campagne de communication (affiche, vidéo, annonces) lancée sur de nombreux supports publicitaires et de communication, dont ceux offerts par la RATP.
- Octobre à décembre 2019 : recherche de partenariats financiers.
- Septembre 2020 : poursuite et développement du produit en cours avec expérimentation auprès des élèves sourds et expérimentation dans des salles de concert.
- Novembre 2020 : sortie et commercialisation du système vibratoire.

### **Projet de recherche en neurosciences cognitives.**

#### **Nouveau protocole de dépistage de l'hypoacousie**

Zoï Kapoula (directrice de recherche Paris Descartes – CNRS IRIS)

Martin Chavant (chercheur sur les effets de l'hypoacousie).

Tester les élèves sourds sur d'éventuels problèmes neurophysiologiques des mouvements des yeux qui seraient à l'origine de difficultés d'acquisition de la lecture. Des techniques et un outil de rééducation pour les élèves concernés permettraient le cas échéant de remédier à ces problèmes (Z. Kapoula).

Problèmes de l'hypoacousie liée à l'avancée en âge. Les tests actuels en audiométrie ne permettent pas de rendre compte des réelles difficultés de perception et de compréhension, partant

de l'hypothèse que l'hypoacousie n'a de réalité que dans un environnement sonore ambiant, et nécessiterait de fait une réhabilitation prothétique spécifique. De nouveaux tests en audiométrie auprès d'une cohorte de patients entre janvier et juin 2020 avec les installations audiométriques de l'INJS qui accèdera à ce nouveau protocole (M. Chavant).



## APPORTS D'EXPERTISE RÉFLEXIONS ET DONNÉES PARTAGÉES

Premier établissement public au monde pour enfants sourds, l'INJS de Paris a pour ambition de promouvoir son expertise, en tant que lieu ressource sur la surdité.

### **Congrès ACFOS. Novembre 2018**

*Insertion professionnelle des jeunes sourds : que dire aux parents ?* L'INJS est intervenu en table ronde sur ce congrès dédié au parcours de formation et à l'insertion socio-professionnelle des sourds.

### **Cité de l'architecture et Dassault Systèmes**

Apport expertise et soutien pour mise en accessibilité D.A d'un espace visite virtuel.

### **Éducation nationale – DGESCO**

#### **Plateforme Canopé Ecole inclusive**

Compilation de données, informations, ressources et outils à destination des enseignants E.N.

Participation de l'INJS pour la rédaction d'un guide de bonnes pratiques et l'élaboration de séquences pédagogiques adaptées pour D.A. Inauguration de la plateforme le 29 août 2019 à l'INJS Paris.

### **MÉDIA**

- **Comment l'école inclut-elle les jeunes sourds ?** Dossier thématique École Changer de cap, avril 2019.
- **Dépistage surdité et éducation précoce.** Média'Pi, août 2019.
- **Il suffira d'un signe**, p.26 Revue Fenêtres sur cours, novembre 2019.
- **Les jeunes sourds dans leur milieu scolaire** (à l'INJS, en classes ordinaires et à l'internat) et dans leur famille. Sept à huit, novembre 2019, diffusion 2020.



# COORDINATION DES PÔLES RESSOURCES : ÉLABORATION D'OUTILS POUR LES PROFESSIONNELS EN CONFORMITÉ AVEC LE PROJET LINGUISTIQUE INSTITUTIONNEL

*\*Partenariat sous convention*

## **PÔLE LSF**

Élaboration d'outils à destination des professionnels en conformité avec le Projet linguistique institutionnel.

### **Projet de développement**

#### **Seychel sign langage SSL**

Partenaires : Université Lille 3/ONG – APHI.

Seychelles. État Seychellois\*

Documentation de la langue des signes seychelloise et diffusion par l'élaboration d'un dictionnaire SSL et d'un manuel de grammaire. Novembre 2019 : lancement officiel du dictionnaire aux Seychelles.

### **Fiches techniques et pédagogiques en Sciences**

Partenaire : CNAM\* – Musée des Arts et Métiers

En disposant de la banque de données du Musée et avec la collaboration d'un guide conférencier sourd du CNAM, élaboration des fiches audio-visuelles bilingues sous-titrées sur des concepts et des objets scientifiques. Fiches consultables sur la plateforme OCELLES et sur le site de l'INJS.

### **Fiches techniques et pédagogiques en Histoire - Géographie**

Partenaire : CMN\* (Centre des monuments nationaux)

Constitution d'une base de données pédagogiques : fiches lexicales constituées du signe-concept et du discours pédagogique qui réintroduit le signe dans son champ contextuel et conceptuel.

### **Renseignement de signes techniques et professionnels**

Obtention d'un prix au Café Pédagogique en 2017

Renseignement et documentation standards pour des signes émergents issus de l'enseignement dans les formations professionnelles sous forme d'un dictionnaire numérique qui rend compte des outils, objets techniques et process métiers en LSF.

## **PÔLE FRANÇAIS ORAL**

Élaboration d'outils d'évaluation en SPP et SAP, réflexion sur les modalités de séances collectives conformément au nouveau référentiel pratique du CAPEJS.

### **Réflexion sur les conduites de séances SPP**

Partenaire : IJS La Malgrange\* – Nancy

Évaluation diagnostic – outils et pratiques en séances – traces écrites – évaluations formatives et sommatives. Formalisation des réflexions et des propositions pratiques.

### **Mise en test et expérimentation de la salle de parole**

Partenaire : Fondation pour l'Audition

Lauréat de l'appel à projets de la Fondation pour l'Audition pour l'aménagement et l'équipement d'une salle dédiée à la SAP et SPP. Inauguration de la salle de parole en présence de la Fondation pour l'Audition le 10 avril 2018 et Charte d'engagement.

## **PÔLE FRANÇAIS ÉCRIT**

Réflexion et diffusion d'outils pour performer dans les pratiques d'enseignement du Lire-Écrire auprès des jeunes sourds.

### **Axes de réflexion sur l'acquisition de la langue**

Mise en regard de l'acquisition de la LSF avec l'acquisition du Français écrit : quels liens? Quelles passerelles possibles?

Développement d'une méthode d'acquisition qui ne passe pas par le canal audio-phonatoire ou par la combinatoire.

Orientations des pratiques consistant à replacer la langue écrite au centre des acquisitions.

Développement de projets axés sur le Lire-Ecrire en dehors des temps scolaires.

Développement sur tablettes individuelles avec architecture d'un lexique thématique permettant l'autonomie dans les actes d'écriture.





# ENFANTS ET JEUNES SOURDS À L'INJS DE PARIS

**237**



enfants et jeunes inscrits à l'INJS

**139**

dont  
scolarisés au sein de l'INJS

# 108



demandes d'admission ont été étudiées



Pour le lycée,

## 86 %

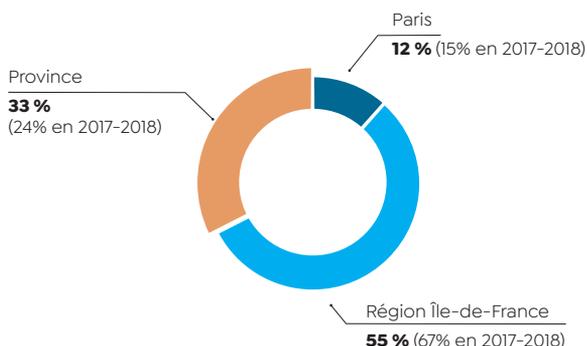
des demandes concernent **LES FILIÈRES PROFESSIONNELLES**

## DEMANDES D'ADMISSION POUR LA RENTRÉE 2018-2019

Pour la rentrée 2018, 108 demandes d'admission ont été étudiées.

L'attractivité de l'Institut reste importante, liée à l'hétérogénéité de l'offre sur le territoire voire l'absence de dispositifs adaptés comme dans l'Eure et dans l'Yonne. Pour d'autres départements, malgré une offre de formations importante, les filières professionnelles proposées au sein de l'Institut et la possibilité de préparer un bac général en classe externalisée avec un projet linguistique en LSF sont des critères déterminants pour les demandes d'admission à l'INJS.

### ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES CANDIDATS



### AGE MOYEN DES CANDIDATS

	Age théorique national	Age moyen des candidats pour une admission en 2018
Collège	11 ans	11,5 ans
Lycée	15 ans	16,56

# PARCOURS SCOLAIRE DES CANDIDATS À L'ADMISSION AVANT L'ENTRÉE À L'INJS

## MATERNELLE

- 48 élèves accompagnés par l'Éducation nationale
- 27 accompagnés par un établissement spécialisé
- 13 élèves ont changé de dispositif en cours de cycle.

## COLLÈGE

- 27 élèves scolarisés sans l'appui d'établissement spécialisé
- 24 élèves accompagnés par un établissement spécialisé
  - 11 élèves en classe internalisée,
  - 6 en UE,
  - 4 en ESMS,
  - 3 en inclusion individuelle avec accompagnement par établissement spécialisé.

## ÉLÉMENTAIRE

- 44 élèves scolarisés sans appui d'établissement spécialisé
- 45 élèves accompagnés par un établissement spécialisé
  - 10 élèves en UE,
  - 2 accompagné par un SSEFIS,
  - 32 en classe internalisée,
  - 12 élèves avec un parcours mixte : changement de modalité de scolarisation en cours de cycle.

## LYCÉE

- 3 candidats accompagnés par l'Éducation nationale
- 4 candidats accompagnés par un établissement spécialisé
- 6 réorientés dans une filière professionnelle différente ou complémentaire, en cours de cycle ou après l'obtention d'un premier diplôme.

## LES PARCOURS DEMANDÉS

### COLLÈGE

La majorité des demandes porte sur les parcours proposés au sein de l'INJS :

- parcours à projets pour des élèves ayant un important retard scolaire,
- parcours bilingues avec un projet linguistique LSF/français écrit.

### LYCÉE

86 % des demandes concernent **les filières professionnelles**.

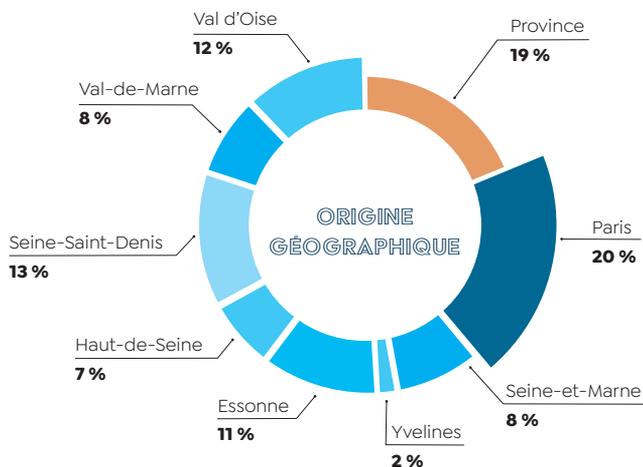
Les demandes d'accueil à **l'internat** sont en nette augmentation : 58 % de l'effectif contre 38% en 2017.



# EFFECTIFS 2018-2019

## ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

20 % des élèves résident à Paris (18 % en 2017-2018), ceux de la région Île-de-France représentent 81 % (76 % en 2017-2018) et 19% viennent de province.



# 81%

des élèves résident en Île-de-France



## RÉPARTITION DE L'ENSEMBLE DES JEUNES INSCRITS À L'INJS PAR NIVEAU

ÉTABLISSEMENTS	NOMBRE D'ÉLÈVES	DEMI-PENSIONNAIRES	INTERNES
<b>MATERNELLE SAINT-JACQUES</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>0</b>
<b>ÉLÉMENTAIRES SAINT-JACQUES/BUFFON</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>0</b>
<b>COLLÈGE</b>	<b>104</b>	<b>59</b>	<b>45</b>
Collèges partenaires EN	30	22	8
INJS	74	37	37
<b>LYCÉE</b>	<b>107</b>	<b>62</b>	<b>45</b>
Lycées partenaires EN	42	24	18
Lycée professionnel INJS	65	38	27
<b>APPRENTISSAGE</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES EFFECTIFS</b>	<b>237</b>	<b>147</b>	<b>90</b>

## RÉPARTITION DES JEUNES SCOLARISÉS AU SEIN DE L'INJS

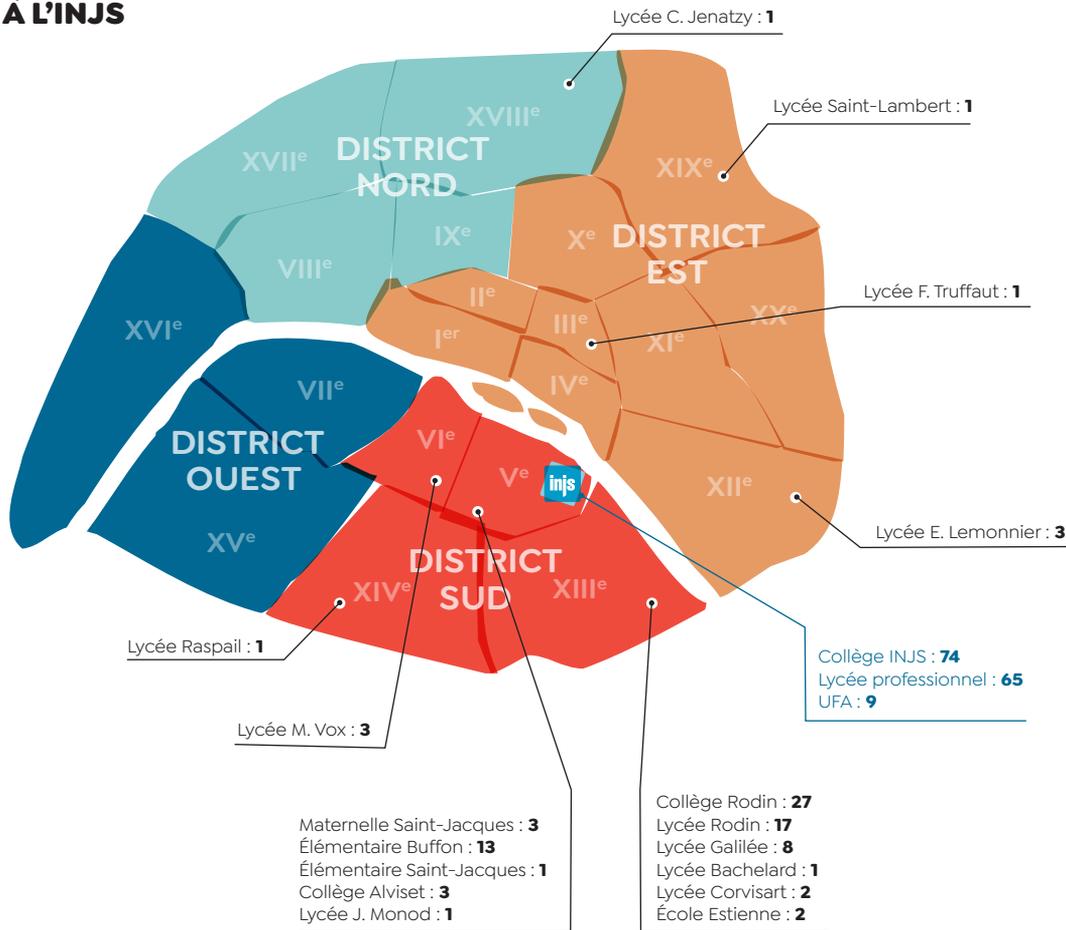
COLLÈGE INJS			
Bilingue	33	24	24
Classe projet	38	19	19
Découverte professionnelle	3	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>74</b>	<b>37</b>	<b>37</b>
LYCÉE PROFESSIONNEL INJS			
Industries Graphiques	10	6	4
Couture	14	4	10
Installateur sanitaire	12	11	1
Métallier - Serrurerie	17	11	6
Coiffure	5	3	2
Menuiserie- Ameublement	7	3	4
<b>TOTAL</b>	<b>65</b>	<b>38</b>	<b>27</b>
<b>TOTAL DES EFFECTIFS INJS</b>	<b>139</b>	<b>75</b>	<b>64</b>

## ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DONT UFA

ANNÉES SCOLAIRES	2014/2015		2015/2016		2016/2017		2017/2018		2018/2019	
<b>INJS</b>	129	57%	132	59%	132	61%	140	61%	<b>139</b>	<b>59%</b>
<b>Établissements partenaires EN</b>	84	43%	78	41%	75	39%	80	39%	<b>89</b>	<b>41%</b>
Dont unité d'enseignement externalisée	38		50		29		39		37	
Dont inclusion individuelle	29		28		46		41		52	
<b>UFA</b>	14		14		10		8		<b>9</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>227</b>		<b>224</b>		<b>217</b>		<b>228</b>		<b>237</b>	

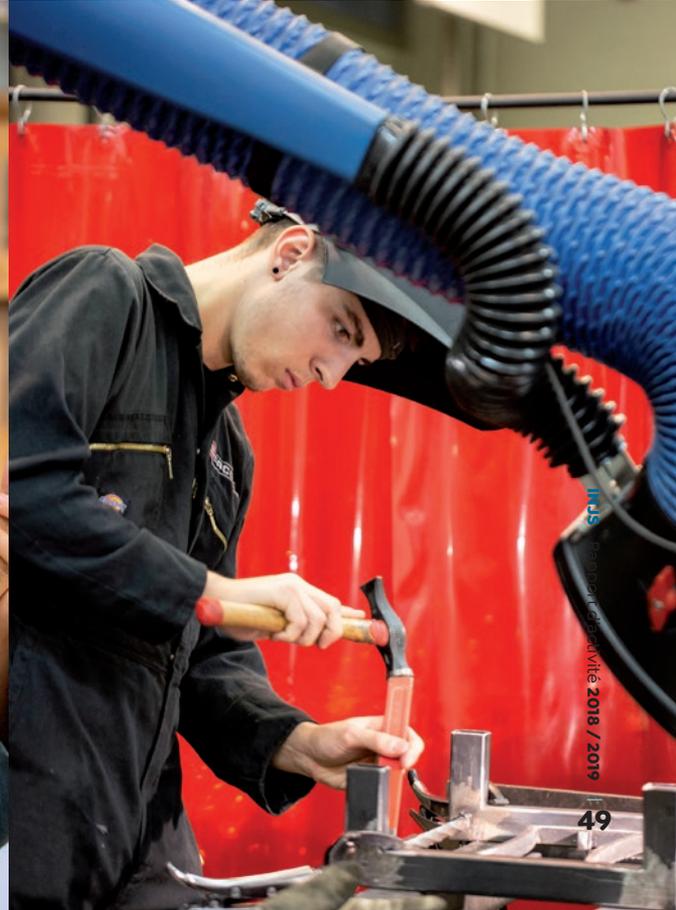


# CARTOGRAPHIE DE LA SCOLARISATION DES JEUNES INSCRITS À L'INJS



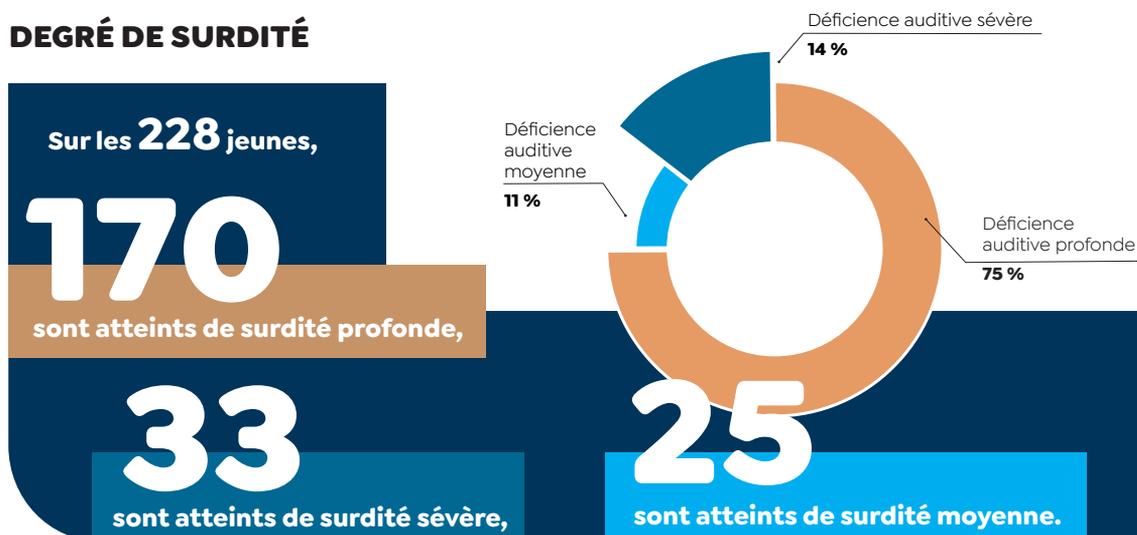
## RÉSULTATS AUX EXAMENS (JUN 2019)

ANNÉES SCOLAIRES	INSCRITS	ADMIS	REFUSÉS	TAUX DE RÉUSSITE
<b>COLLEGE (DNB, CFG)</b>	25	24	1	100 %
INJS	16	16	0	100 %
Autres collèges	9	8	1	89 %
<b>LYCÉE (Bac général, bac pro, CAP)</b>	53	53	0	100 %
INJS	36	36	0	100 %
Autres lycées	17	17	0	100 %
<b>CAPA (Jardinier paysager)</b>	3	3	0	100 %
<b>TOTAL</b>	<b>81</b>	<b>80</b>	<b>1</b>	<b>99 %</b>

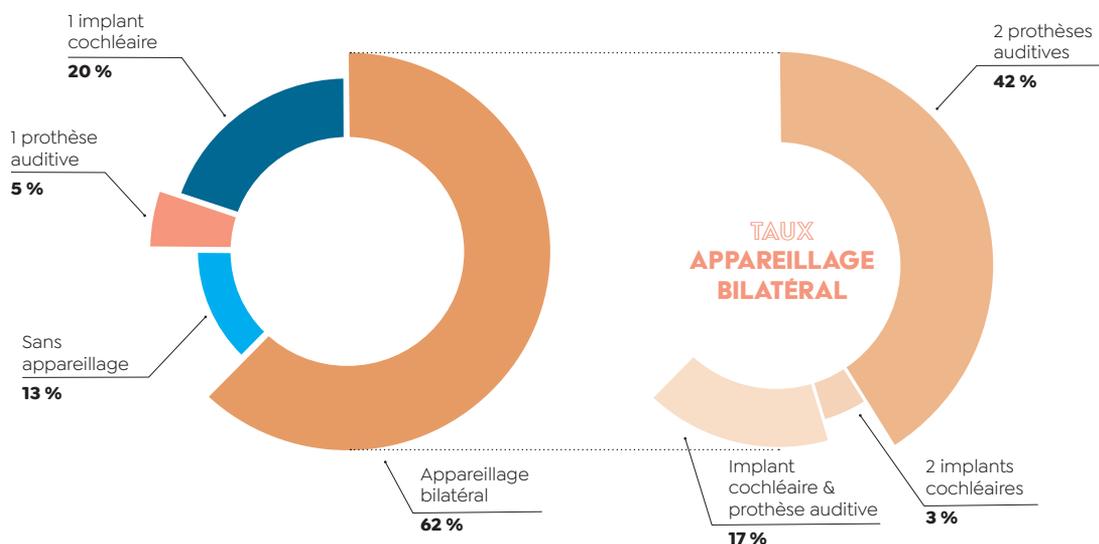


# PROFIL DES ÉLÈVES DE L'INJS HORS APPRENTIS

## DEGRÉ DE SURDITÉ



## TAUX D'APPAREILLAGE



# 147

élèves présentent des troubles associés à la surdité

soit **63%** d'entre eux.



Certains d'entre eux peuvent également présenter **plusieurs** troubles associés.

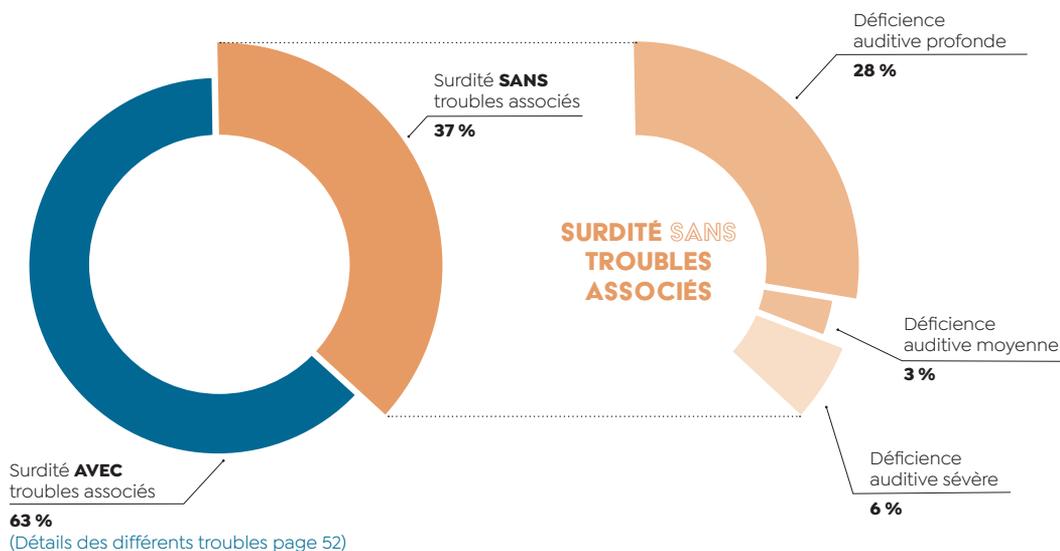
Ainsi, 17 présentent des troubles vestibulaires diagnostiqués.

## TROUBLES ASSOCIÉS

Les jeunes de l'INJS peuvent présenter des troubles associés à la surdité.

On distingue :

- **Troubles intellectuels et cognitifs** : retard mental léger, moyen, sévère
- **Troubles du psychisme** : troubles du comportement, troubles de personnalité etc...
- **Troubles visuels** : malvoyances, cécité
- **Troubles viscéraux** : troubles cardiaques, respiratoires, endocriniens etc...
- **Troubles moteurs** : troubles des fonctions motrices, dyspraxies
- **Troubles du langage** : troubles du langage écrit et/ou oral surajoutés aux troubles occasionnés par la surdité (ex : dysphasie etc...)



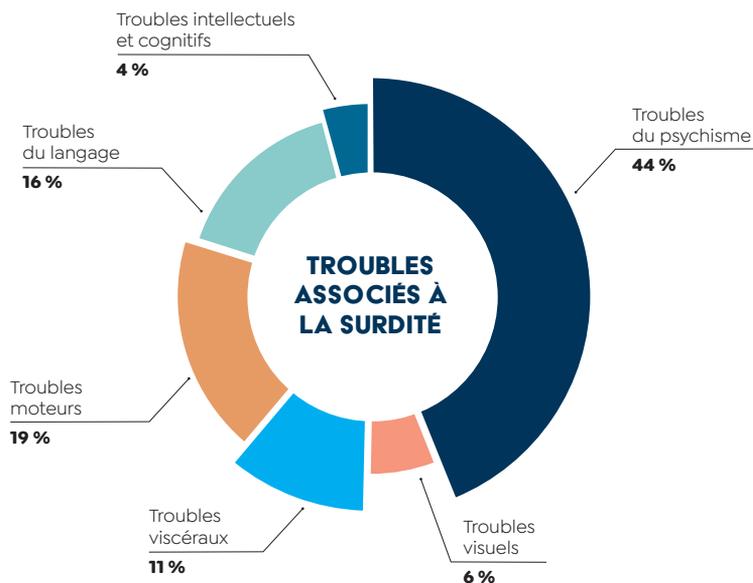
En 2018/2019,

# 65

élèves présentent  
un handicap rare,  
soit

# 28%

des effectifs.



## HANDICAP RARE

**Le handicap rare est officiellement défini** par le décret n° 2005-1135 du 7 septembre 2005 – art. 1 JORF 10 septembre 2005 – Article D312-194 comme suit :

*Sont atteintes d'un handicap rare les personnes présentant l'une des configurations de déficiences ou de troubles associés dont le taux de prévalence n'est pas supérieur à un cas pour 10 000 habitants et relevant de l'une des catégories suivantes :*

- l'association d'une déficience auditive grave et d'une déficience visuelle grave ;
- l'association d'une déficience visuelle grave et d'une ou plusieurs autres déficiences graves ;
- l'association d'une déficience auditive grave et d'une ou plusieurs autres déficiences graves ;
- une dysphasie grave associée ou non à une autre déficience ;
- l'association d'une ou plusieurs déficiences graves et d'une affection chronique, grave ou évolutive, telle que :
  - une affection mitochondriale ;
  - une affection du métabolisme ;
  - une affection évolutive du système nerveux ;
  - une épilepsie sévère.

Les textes soulignent la combinaison de **trois types de rareté**.

- **La rareté des publics** : prévalence de moins d'1 cas pour 10 000 personnes.
- **La rareté des combinaisons de déficiences** : complexité des conséquences sur les actes de la vie quotidienne et la participation à la vie sociale.
- **La rareté et la complexité des technicités de prise en charge** : nombreuses expertises requises pour le diagnostic, l'évaluation fonctionnelle et l'élaboration des projets d'accompagnement adaptés pour ces personnes.





# ORGANISATION GÉNÉRALE

---

# ORGANIGRAMME





# 226



personnes travaillent à l'INJS,  
c'est l'effectif physique rémunéré

# 177,82

personnes en équivalent  
temps plein (ETP)



# BILAN SOCIAL

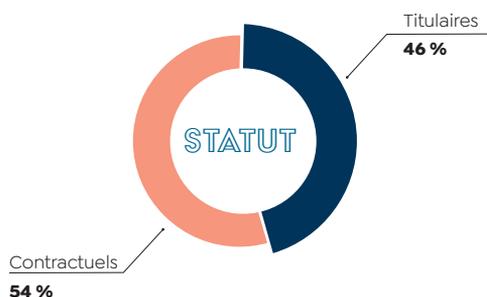
La présentation des données relatives aux ressources humaines est effectuée en année civile.

Conformément à l'arrêté du 23 décembre 2013 fixant la liste des indicateurs contenus dans le bilan social, les données sont présentées dans la mesure du possible présentés par genre, en personnes physiques et ETP, avec une répartition statutaire et par type de contrat par genre.

## LA STRUCTURE DU PERSONNEL

### Analyse par statut au 31/12/2019

La répartition par statut en ETP est :



## LES EFFECTIFS

L'effectif physique rémunéré au **31 décembre 2019** est de **226 personnes**.

L'effectif en équivalent temps plein est de **177,82 agents** (186,79 ETP en 2018).

Durant l'année 2019, la gestion dématérialisée des congés était en phase de test pour une mise en œuvre en 2020. A la rentrée 2019, le SMP a retrouvé son effectif habituel de six psychologues cliniciens à temps partiel – tous pratiquent la LSF, une est sourde –, représentant 3,84 ETP. Les ressources en psychomotricité représentent 1 ETP depuis la rentrée 2015. Deux assistantes de consultation sourdes ayant un niveau expert en LSF, représentant 1,1 ETP, exercent au SMP. Le GRAL représente 0,88 ETP, sa dotation horaire a été légèrement augmentée dans le cadre du projet TELSF2.

### Nombre de personnes physiques (y compris en maladie et maternité)

SERVICES	TITULAIRES, DÉTACHÉS ET MISE À DISPOSITION		CDD		CDI		TOTAL PAR GENRE		TOTAL GÉNÉRAL 2019	TOTAL 2018
	H	F	H	F	H	F	H	F		
Enseignement Général Technique + DE + Mises à disposition <sup>(1)</sup>	12	27	8	11	1	4	21	42	63	64
Elèves professeurs				3			0	3	3	2
<b>Total Enseignant</b>	<b>12</b>	<b>27</b>	<b>8</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>21</b>	<b>45</b>	<b>66</b>	66
Interprètes Codeurs Techniciens LSF + LPC <sup>(2)</sup>			4	7		5	4	12	16	12
Educateurs + CTSS	5	20		7			5	27	32	32
Surveillants			4	21			4	21	25	25
<b>Total Service Educatif</b>	<b>5</b>	<b>20</b>	<b>4</b>	<b>28</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>48</b>	<b>57</b>	57
<b>Services social, médical et paramédical</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>18</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>30</b>	<b>35</b>	37
Services administratifs	6	17		2		2	6	21	27	30
Services généraux, techniques, Informatique, multimédia	7	4	1		2		10	4	14	15
<b>CPSAS dont interprètes</b>				<b>1</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	16
<b>Total Services transversaux</b>	<b>13</b>	<b>21</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>19</b>	<b>33</b>	<b>52</b>	45
<b>TOTAL</b>	<b>31</b>	<b>72</b>	<b>18</b>	<b>70</b>	<b>9</b>	<b>26</b>	<b>58</b>	<b>168</b>	<b>226</b>	230

<sup>(1)</sup> y compris mise à disposition et fonction de professeur sur crédits non enseignant

<sup>(2)</sup> à compter de 2013 les interprètes LSF du CPSAS sont comptés avec le personnel administratif du CPSAS

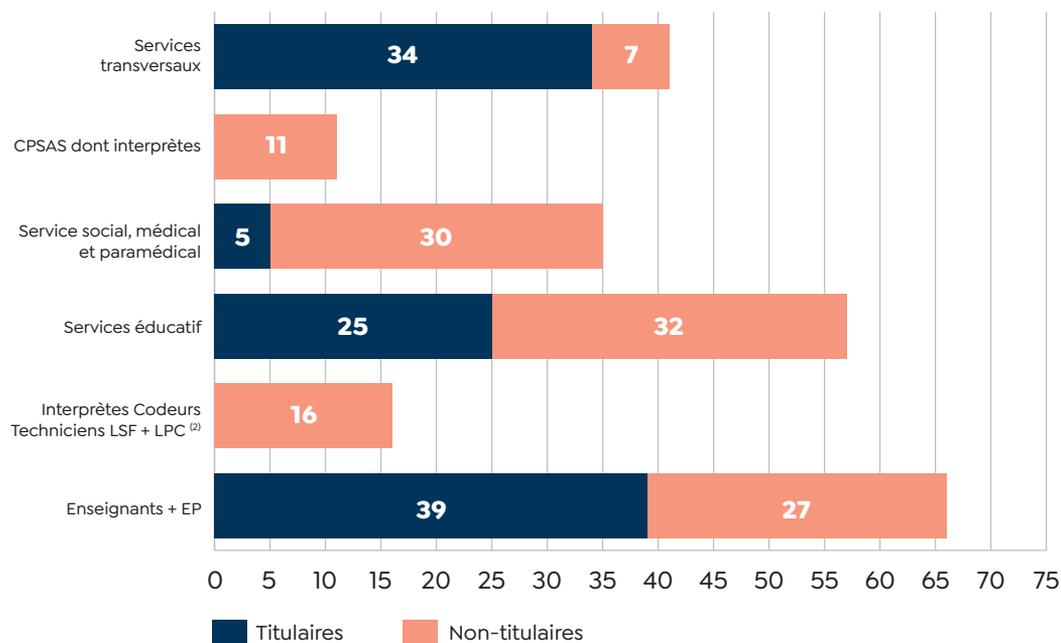
## Nombre de personnes en ETP (y compris en maladie et maternité)

SERVICES	TITULAIRES, DÉTACHÉS ET MISE À DISPOSITION		CDD		CDI		TOTAL PAR GENRE		TOTAL GÉNÉRAL 2019	TOTAL 2018
	H	F	H	F	H	F	H	F		
Enseignement Général Technique + DE + Mises à disposition <sup>(1)</sup>	12	26,11	4,1	8,45	1	4	17,1	38,56	<b>55,66</b>	60,07
Elèves professeurs				2,4			0	2,4	<b>2,4</b>	1,6
<b>Total Enseignant</b>	<b>12</b>	<b>26,11</b>	<b>4,1</b>	<b>10,85</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>17,1</b>	<b>40,96</b>	<b>58,06</b>	61,67
<b>Interprètes Codeurs Techniciens LSF + LPC<sup>(2)</sup></b>			<b>2,41</b>	<b>4,8</b>		<b>3,84</b>	<b>2,41</b>	<b>8,64</b>	<b>11,05</b>	10,4
Educateurs + CTSS	5	19,51		7			5	26,51	<b>31,51</b>	31,43
Surveillants			1,38	7,94			1,38	7,94	<b>9,32</b>	9,31
<b>Total Service Educatif</b>	<b>5</b>	<b>19,51</b>	<b>1,38</b>	<b>14,94</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6,38</b>	<b>34,45</b>	<b>40,83</b>	40,74
<b>Services social, médical et paramédical</b>	<b>0,5</b>	<b>3,8</b>	<b>0,26</b>	<b>9,79</b>	<b>1,72</b>	<b>4,47</b>	<b>2,48</b>	<b>18,06</b>	<b>20,54</b>	21,53
Services administratifs	6	17		1,4		2	6	20,4	<b>26,4</b>	28,91
Services généraux, techniques, Informatique, multimédia	7	4	1		1,8		9,8	4	<b>13,8</b>	14,79
<b>CPSAS dont interprètes</b>				<b>0,26</b>	<b>2,4</b>	<b>4,48</b>	<b>2,4</b>	<b>4,74</b>	<b>7,14</b>	8,75
<b>Total Services transversaux</b>	<b>13</b>	<b>21</b>	<b>1</b>	<b>1,66</b>	<b>4,2</b>	<b>6,48</b>	<b>18,2</b>	<b>29,14</b>	<b>47,34</b>	43,7
<b>TOTAL</b>	<b>30,5</b>	<b>70,42</b>	<b>9,15</b>	<b>42,04</b>	<b>6,92</b>	<b>18,79</b>	<b>46,57</b>	<b>131,25</b>	<b>177,82</b>	186,79

<sup>(1)</sup> y compris mise à disposition et fonction de professeur sur crédits non enseignant

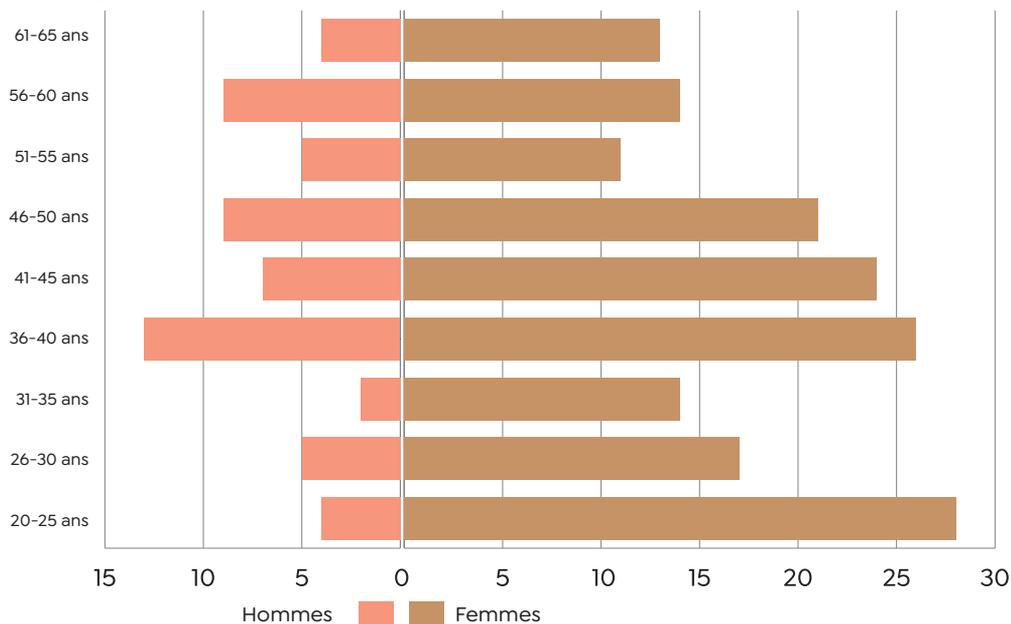
<sup>(2)</sup> à compter de 2013 les interprètes LSF du CPSAS sont comptés avec le personnel administratif du CPSAS

## Répartition des effectifs 2019 par service



## LES INDICATEURS SOCIAUX

### Pyramide des âges



### Temps partiel choisi par les agents au 31/12/2019

	70%		80%		90%		TOTAL
	H	F	H	F	H	F	
Service pédagogique		1				1	2
Interprètes, codeurs, techniciens de communication							0
Service éducatif				2		1	3
Services social, médical, paramédical				3			3
Services transversaux							0
CPSAS							0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>8</b>

### Le compte épargne temps (CET) en 2019

	TITULAIRES		NON TITULAIRES		TOTAL
	H	F	H	F	
Nombre d'agents ayant ouvert un CET au 31/12/2019	0	0	0	0	0
Nombre d'agents ayant déposés des jours de CET	3	5	2	4	14
Nombre d'agents ayant monétisés des jours de CET	2	2	1	1	6
Nombre de jours de CET utilisés dans l'année	0	0	0	0	0
Nombre de jours monétisés	18	15	6	5	44
Nombre de jours de congés versés sur CET fin 2019	10	28	14	14	66

## Les absences

Jours d'arrêt hors congé longue maladie, congé maternité, congé longue durée, accident de travail.

	TOTAL DE JOURS D'ARRÊTS	EFFECTIF EN ETP	TAUX MOYEN D'ABSENCE	NOMBRE DE JOURS MOYEN
Service pédagogique	643	58,04	6,59%	11,08
Interprètes codeurs, techniciens LSF	115	15,49	4,42%	7,42
Service éducatif	261	31,51	4,93%	8,28
Surveillants	105	10,37	6,03%	10,13
Services médical, paramédical	287	19,5	8,76%	14,72
Services transversaux	400	42,89	5,54%	9,31
<b>TOTAL INJS</b>	<b>1810,5</b>	<b>177,8</b>	<b>5,42%</b>	<b>10,18</b>

Les moyennes traduisent mal la réalité des services :

- service pédagogique, 3 arrêts de plus de 60 jours et 1 de plus de 90 jours ;
- interprètes codeurs technicien LSF, 2 arrêts de plus de 30 jours ;
- service éducatif, 2 arrêts de plus de 60 jours ;
- surveillants : 1 arrêt de plus 30 jours ;

- services médical, paramédical, 1 arrêts de plus de 30 jours, 1 de plus de 60 jours, 1 de plus 90 jours ;
- services transversaux : 3 arrêts de plus de 30 jours et 1 de plus 60 jours.

En dehors de ces situations, la moyenne des périodes d'arrêt de travail se situe entre 4 et 5 jours.

## Les absences pour accidents de travail, maladies professionnelles, congés paternité

	NOMBRE D'ACCIDENTS DE TRAVAIL	NOMBRE DE MALADIES PROFESSIONNELLES	NOMBRE DE CONGÉS PATERNITÉ
Service pédagogique	3	3	1
Interprètes codeurs, techniciens LSF		1	
Service éducatif	3		
Surveillants			
Services médical, paramédical			
Services transversaux	1		
<b>TOTAL INJS</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>1</b>

## Les mouvements de personnels, année 2018-2019

ENTREES DU PERSONNEL	PÉDAGOGIE		INTERPRÈTES, CODEURS		EDUCATIF		SURVEILLANTS		MÉDICAL, PARAMÉDICAL		SERVICES TRANSVERSAUX		TOTAL	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Contrat	2	4	3	4		5	4	13		5	2	1	11	32
Réintégration (après dispo, CP, CLD,...)												1	0	1
Détachement		1									1	4	1	5
Mutation													0	0
Recrutement concours	1	1											1	1
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>13</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>13</b>	<b>39</b>

ENTREES DU PERSONNEL	PÉDAGOGIE		INTERPRÈTES, CODEURS		EDUCATIF		SURVEILLANTS		MÉDICAL, PARAMÉDICAL		SERVICES TRANSVERSAUX		TOTAL	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Démision				4					2	1			2	5
Fin de contrat	4	5	1	1		3	8	9			2	1	15	19
Fin de détachement / détachement sortant											2	6	2	6
Retraite			1			1					1		2	1
Mutation													0	0
Licenciement													0	0
Congé parental						1							0	1
Congé non rémunéré													0	0
Disponibilité										1		1	0	2
Décès													0	0
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>21</b>	<b>34</b>

<b>TURN OVER 2019 H/F EN % *</b>	<b>13,64</b>	<b>29,17</b>	<b>15,63</b>	<b>58,62</b>	<b>12,90</b>	<b>29,55</b>	<b>24,34</b>
<b>EFFECTIF AU 31/12/2019</b>	<b>66</b>	<b>24</b>	<b>32</b>	<b>29</b>	<b>31</b>	<b>44</b>	<b>226</b>

<b>TURN OVER 2018 H/F EN % *</b>	<b>10,61</b>	<b>10,61</b>	<b>6,25</b>	<b>76,00</b>	<b>10,81</b>	<b>17,78</b>	<b>19,57</b>
<b>EFFECTIF AU 31/12/2018</b>	<b>66</b>	<b>12</b>	<b>32</b>	<b>25</b>	<b>37</b>	<b>45</b>	<b>230</b>

\* Sorties / effectif physique au 31/12/2019 en %

Le turn over est déterminé sur la base des sorties de personnels de l'effectif concerné, les entrées de personnels ne sont pas prises en compte dans le calcul. La comparaison de l'effectif est effectuée au 31 décembre de 2018 et 2019.

Le turn over est important chez les surveillants car ces postes sont occupés par des étudiants qui s'engagent seulement pour un an.

Toutes les fins de contrats, fins de détachements ou détachements sortants sont de la volonté des agents.

## LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le plan de formation 2019 se décline suivant trois axes principaux, en lien avec la mise en œuvre du projet d'établissement.

En 2019, le budget formation initial de 90 000 €, soit environ 1% de la masse salariale, a été dépassé pour atteindre 98 227€.

- 57 agents ont bénéficié de 76 actions individuelles de formation,
- 82 agents ont bénéficié de 12 actions collectives de formation.

Le séminaire de formation interne initié en 2018, a été reconduit en 2019 pour permettre à l'ensemble des professionnels et plus particulièrement les nouveaux, de mieux appréhender le contexte, l'organisation et les missions de l'INJS.

- Axes transversaux liés aux besoins institutionnels dont :
  - LSF-LPC
  - INSHEA
  - RAMSES
  - Pratiques sociales
- Axes liés au projet d'établissement 2016-2020 dont :
  - Parentalité
  - Remédiation logico-mathématiques
- Formations liées à l'évolution professionnelle et au développement des compétences dont :
  - CAFERUIS, VAE, VES, licence
  - Apiculture
  - Retraite

RÉPARTITION PAR AXE DE FORMATION	NOMBRE DE FORMATIONS	TOTAL EN €
Axes transversaux liés aux besoins institutionnels	50	50 184
Axes liés au projet d'établissement 2016-2020	4	3 694
Formations liées à l'évolution professionnelle et au développement des compétences	34	44 349
<b>TOTAL</b>	<b>88</b>	<b>98 227</b>





# LES INSTANCES

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Le Conseil d'administration se réunit 3 fois durant l'année. Il délibère sur le budget et est informé de l'avancement du projet d'établissement de l'INJS de Paris.

### MEMBRES NOMMÉS

- **Agnès JEANNET**, inspectrice générale des affaires sociales, Présidente du CA
- **Véronique LAFARGE-VILLAIN**, inspectrice de l'Éducation nationale, Académie de Paris, Service de l'École inclusive - Scolarisation en milieu spécialisé (ASHI)
- **Nicolas NORDMAN**, adjoint à la Maire de Paris, chargé des personnes en situation de handicap
- **Pierre DENIZIOT**, délégué spécial auprès de la Présidente Région Île-de-France
- **Yves MATILLON**, directeur I.S.T.R, université Claude Bernard - Lyon 1,
- **Jérôme MELCHIOR**, responsable du Centre de Promotion Sociale pour Adultes Sourds à l'Institut,
- **Brigitte VAZQUEZ**, présidente de l'Amicale des anciens élèves de l'Institut,

### MEMBRES ÉLUS

#### Collège n° 1 :

#### Représentants des personnels enseignants

- **Nadia BOURGEOIS**, professeur d'enseignement général
- **Yann PETIT**, professeur d'enseignement technique
- **Hélène SESTER**, professeur d'enseignement général

#### Collège n° 2 :

#### Représentant du personnel éducatif

- **Anne BERDOULA**, éducatrice

#### Collège n° 3 :

#### Représentant du personnel administratif et des services généraux

- **Sandrine BELAUBRE**, psychologue clinicienne

#### Collège n° 4 :

#### Représentant des parents d'élèves

- **Laura CATRY**

#### Collège n° 5 :

#### Représentant des élèves

- **Ahmed-Jihed REBAL**, élève en CAP2 Serrurerie-Métallerie

## LE COMITÉ TECHNIQUE D'ÉTABLISSEMENT (CTE)

Le Comité technique d'établissement est une instance représentative des personnels dotée de compétences consultatives sur les sujets ayant une incidence sur le fonctionnement et sur l'organisation de l'établissement comme l'organisation et les conditions générales de fonctionnement des services ou la modernisation des méthodes et des techniques de travail et leur incidence.

### MEMBRES REPRÉSENTANT L'ADMINISTRATION

- **Élodie HÉMERY**, directrice, Présidente du CTE
- **Denis HENNEQUIN**, secrétaire général

#### Experts

- **Marie-Françoise CALVINO**, responsable du service des ressources humaines
- **Esteban MERLETTE / Vicky WALCZAK**, directeurs des enseignements
- **Emmanuel GODART / Anne PICAUD**, CTSS

### MEMBRES REPRÉSENTANT LE PERSONNEL

#### Titulaires

- **Hélène SESTER** - SNJSJA
- **Pascale MASSON** - SNJSJA
- **Rachel MARIN** - SNJSJA
- **Jean-Yves LANGLOIS** - SNJSJA
- **Céline COUMONT** - FO
- **Laure BEYRET** - FO

#### Suppléants

- **Charlène NGUIMBIS** - SNJSJA
- **Aurélié FARADJI** - SNJSJA
- **Youssef ALAMI** - SNJSJA
- **Razika MADAD** - SNJSJA
- **Yann PETIT** - FO
- **Isabelle DELORD** - FO

## LE COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)

Le CHSCT a pour mission de contribuer à la protection de la santé et de la sécurité des personnels ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail. Il se réunit au moins une fois par trimestre. En application du décret N° 2011-774 du 28 juin 2011 et au 2 octobre 2017.

### MEMBRES REPRÉSENTANT L'ADMINISTRATION

- **Élodie HÉMERY**, directrice, Présidente du CHSCT
- **Denis HENNEQUIN**, secrétaire général

### MEMBRES REPRÉSENTANT LES PERSONNELS, désignés les organisations syndicales représentées au CTE

#### Titulaires

- **Alice PERLIN** - SNJSJA
- **Caroline YÉ** - SNJSJA
- **Stéphanie POINTEAU** - SNJSJA
- **Carole HEFFER** - SNJSJA
- **Laure BEYRET** - FO

#### Suppléants

- **Martial LATOUR** - SNJSJA
- **Fabrice PENOT** - SNJSJA
- **Myriam DOUCET** - SNJSJA
- **Benoît HOURNON** - SNJSJA
- **Sylvie CAYROU** - FO

### MEMBRES À TITRE CONSULTATIF

- **Dr HAHN**, médecin de prévention
- **Françoise LALLIER**, inspectrice santé & sécurité au travail
- **Christophe VERNET**, conseiller de prévention

## LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE (CVS)

Le Conseil de la vie sociale a pour objectif de favoriser la participation et l'expression des familles et des élèves au fonctionnement de l'Institut par le biais de leurs représentants, élus chaque année en début d'année scolaire. Le CVS donne son avis et peut faire des propositions sur toute question portant sur le fonctionnement de l'établissement.

### 8 MEMBRES ÉLUS

- **4 représentants des familles** ou représentants légaux des élèves
- **4 représentants des élèves**

### 6 MEMBRES DÉSIGNÉS

- **3 représentants des organisations syndicales** (désignation en fonction de la représentativité au CTE de l'INJS) :
  - **1** représentant pour le ministère de tutelle,
  - **1** représentant pour l'ARS,
  - **1** représentant pour le Conseil d'Administration de l'INJS.

Chaque membre titulaire, élu ou désigné, a un suppléant.

### 1 MEMBRE AVEC VOIX CONSULTATIVE :

La directrice ou son représentant







# 2018 / 2019

## EN IMAGES



Octobre 2018 Visite Assemblée nationale



Octobre 2018 Semaine du goût



Octobre 2018 Conférence Identité plurielle



Novembre 2018 Médaille d'Or du Miel de Tilleul

Novembre 2018 Fête de l'Abbé de l'Épée



Décembre 2018 Handballons-nous Nancy > Finale



Janvier 2019 JPO Lycée





Février 2019 Forum des métiers



Mars 2019 Conférence Dépistage précoce



Mai 2019 Triballons



Juin 2019 CAP Coiffure à Londres



Juin 2019 L'histoire silencieuse des sourds au Panthéon



Juin 2019 Défilé en Sorbonne



Juin 2019 Marché de la poésie



Juillet 2019 Marseillaise au Panthéon



# GLOSSAIRE

**ACFOS** : action connaissance formation pour la surdité

**ARS** : agence régionale de santé

**ASH** : adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés

**ASD** : American School for the Deaf

**CAFERUIS** : certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale

**CAMPS** : centre d'action médico-sociale précoce

**CAPA** : certificat d'aptitude professionnelle agricole

**CAPEJS** : certificat d'aptitude pour l'enseignement auprès des jeunes sourds

**CET** : compte épargne temps

**CHSA** : centre hospitalier Saint-Anne

**CHSCT** : comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

**CIM-10** : classification internationale des maladies, 10e révision

**CMN** : centre des monuments nationaux

**CNAM** : caisse nationale d'assurance maladie

**CNSA** : caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

**CPSAS** : centre de promotion sociale des adultes sourds

**COPHOSE** : perte totale de l'audition, uni ou bilatérale

**CPO** : contrat pluriannuel d'objectifs

**CRPMS** : centre de recherches psychanalyse, médecine et société, université Paris Diderot

**CTE** : comité technique d'établissement

**CTSS** : conseiller technique de service social

**CVS** : conseil de la vie sociale

**dB** : décibel

**DE** : directeur des enseignements

**DGCS** : direction générale de la cohésion sociale

**DGESCO** : direction générale de l'enseignement scolaire

**EN** : éducation nationale

**ETP** : équivalent temps plein

**ESMS** : établissements et services sociaux et médico-sociaux

**FHF** : fédération hospitalière de France

**FO** : force ouvrière

**GRAL** : groupe de recherche sur les troubles des apprentissages et du langage

**IFRATH** : institut fédératif de recherche sur les aides techniques pour personnes handicapées

**IJS** : institut de jeunes sourds

**INJA** : institut national des jeunes aveugles

**INS-HEA** : institut national supérieur formation et recherche - handicap et enseignements adaptés

**ISTR** : institut des sciences et techniques de la réadaptation

**LfPC** : langue française parlée complétée

**LPC :** langage parlé complété

**LS :** langue des signes

**LSF :** langue des signes française

**MASESH :** mission académique sur la scolarisation des élèves en situation de handicap.

**MDPH :** maison départementale des personnes handicapées

**MFIN :** module de formation d'initiative nationale

**OCELLES :** observatoire des concepts et lexiques en langues écrites et signées

**OCIRP :** organisme commun des institutions de rente de prévoyance

**OMS :** organisation mondiale de la santé

**PEG :** professeur d'enseignement général

**PET :** professeur d'enseignement technique

**PHRC :** programme hospitalier de recherche clinique

**PHRIP :** programme hospitalier de recherche infirmière et paramédicale

**PIA :** projet individualisé d'accompagnement

**PPS :** projet personnalisé de scolarité

**PRPI :** projet recherche partenariat et pratiques innovantes

**RAMSES :** réseau d'actions médico-psychologiques et sociales pour les enfants sourds

**RFDSL :** réseau francophone en déficience sensorielle et du langage

**RFS :** réseau francilien surdité

**SAP :** séance d'apprentissage de la parole

**SMP :** service médico-psychologique

**SNJSJA :** syndicat des instituts de jeunes sourds et de jeunes aveugles

**SPP :** séance de perfectionnement de la parole

**SRAE :** structure régionale d'appui et d'expertise

**SSEFIS :** service de soutien à l'éducation familiale et à l'intégration scolaire

**TELSF2 :** test de langue des signes française

**UE :** unité d'enseignement

**UEE :** unité d'enseignement externalisée

**ULIS :** unité locale d'inclusion scolaire, dispositif de l'Education nationale

**UFA :** unité de formation d'apprentis

**UF-SSP :** unité fonctionnelle « Surdité et souffrance psychique », GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences

**VAE :** valorisation des acquis et de l'expérience

**VES :** validation des études supérieures



# BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE DU SMP

BATISTA, Aurore, BONHOURE, Sandrine, BROSSIER, Frédéric, CLOUARD, Chantal, DRONNE, Alizée, GENDROT, Monique, LABBE, Alexa, PELLION, Frédéric, ROUX, Marc-Olivier, SAL-LANDRE, Marie-Anne & SEBAN-LEFEBVRE, Dominique. *Semantic and syntactic assessment of French Sign Language – Developmental indicators in a test for children and teenagers aged from 4 to 14 years old. 3rd International Conférence on Sign Language Acquisition*. Istanbul/Londres, 27-29 juin 2018.

CLOUARD, Chantal. Surdit  et singularit  du sujet : vivre   la lisi re. In KORFF-SAUSSE, Simone & ARANEDA, Marco (sous la direction de). *Le handicap, une identit  entre deux*. Publication du SiCIHa. Toulouse :  r s ; 2018, pp. 247-260.

CLOUARD, Chantal. *Lettre   Nurith Aviv. La langue est un voyage*. Disponible sur <http://psynem.org>

CLOUARD, Chantal (sous la direction de). *Psychanalyse et cin ma – Du visible et du dicible*. Paris : Hermann ; 2019.

CLOUARD, Chantal. *Des sourds et des signes   l' cran*. Le Coq-H ron 2018/3 ; 234.

CLOUARD, Chantal. *Une exp rience riche et sigili re : la langue des signes. Communi-cation   la journ e « Les langues dans la psychanalyse », 4<sup>e</sup> groupe*, Paris, 9 f vrier 2019.

CLOUARD, Chantal, FARGES, Nicole, PELLION, Fr d ric, ROUX, Marc-Olivier & SEBAN-LEFEBVRE, Dominique. *Enfants et adolescents sourds et malentendants : situations   risque psychique*. In Encyclop die m dico-chirurgicale. Psychiatrie. Paris : Editions Scientifiques et M dicales Elsevier SAS ; 2018. 37-208-A-20. R d dition actualis e.

CLOUARD, Chantal, PELLION, Fr d ric et SEBAN-LEFEBVRE, Dominique. Avant-propos. In Eug ne, Claire. *P r grinations d'une psychanalyste en surdit *. Paris :  ditions des Alentours, coll. Les minutes de Saint-Jacques ; 2018, pp. 6-9.

DE PECOULAS, Fran ois, PELLION, Fr d ric, ROSSIGNOL, Bruno & VALLET, Sophie. *Soin psychique des adultes sourds et devenus sourds*. In Encyclop die m dico-chirurgicale. Psychiatrie. Paris : Editions Scientifiques et M dicales Elsevier SAS ; 2011, actualisation 2017. 37-677-A-50.

EUGENE, Claire. *P r grinations d'une psychanalyste en surdit *. Paris :  ditions des Alentours ; 2018.

PELLION, Fr d ric. *L'inconscient, une « puissance de refus » ?* Mensuel ( PFCL-France) 2018 ; 123 : 7-15.

PELLION, Fr d ric. *Objet voix et surdit *. Les Lettres de la SPF 2018 ; 40 : 205-211.

PELLION, Fr d ric. « *Si vous voulez...* ». Essaim 2019 ; 42 : 29-40.

PELLION, Fr d ric. *Le psychanalyste et son barbare*. Mensuel ( PFCL-France) 2019 ; 131 : 28-34.

PELLION, Fr d ric. *Fonction et champ de l'objet voix en langues des signes – Questions et hypoth ses*. Mensuel ( PFCL-France) 2019 ; 132 : 43-50.

ROUX, Marc-Olivier. *Math matiques et surdit *. Intervention du 8 septembre 2018   la Haute Ecole P dagogique du canton de Vaud, Lausanne.



## JURYS DE THÈSE, ORGANISATION DE COLLOQUES DU SMP ET DIRECTIONS DE RECHERCHES

Université Paris8, INSHEA, INJS-Paris. Comité scientifique du colloque « *Surdité, singularité, universalité* », Paris, 29 octobre – 2 novembre 2018.

TRAN THE, Jessica. *L'hypothèse freudienne du délire comme tentative de guérison dans la psychose : enjeux interdisciplinaires pour un dialogue entre psychanalyse et neurosciences*. École doctorale Recherche en Psychanalyse et Recherche interdisciplinaire, Université Paris Diderot/Université de Lausanne. 15 juin 2018 (jury de demi-thèse).

SPERANDIO, Juliana. *Holophrase : Le terrain limite de la psychanalyse*. Mémoire présenté comme condition préalable à l'obtention du Master 2 Recherche en Psychanalyse et Recherche interdisciplinaire, UFR d'Études Psychanalytiques, université Paris Diderot. Soutenu le 30 mai 2018.

AKLE, Mariette. *À propos du « crime d'honneur »*. Thèse de troisième cycle. École doctorale Recherche en Psychanalyse et Recherche interdisciplinaire, Université Paris Diderot. À soutenir en 2020.

NGUYEN, Xuan Thuy. *D'un travail possible de subjectivation du traumatisme du guerrier : une solution digne au traumatisme ?* Thèse de troisième cycle. École doctorale Recherche en Psychanalyse et Recherche interdisciplinaire, Université Paris Diderot. En cours.

LAKIS, Jocelyne. *Sur la misophonie*. Thèse de troisième cycle. École doctorale Recherche en Psychanalyse et Recherche interdisciplinaire, Université Paris Diderot. En projet.

**Directrice de la publication** Elodie Hémary •

**Coordination** Isabelle Duc •

**Comité de rédaction** Dr Raphaëlle Badie, Michelle Balle-Stinckwich, Frédéric Brossier,  
Marie-Françoise Calvino, Isabelle Duc, Isabelle Ducroquet, Françoise Larroche,  
Julie Marchand-Huvelin, Rachel Marin, Dr Nathalie Munier, Dr Frédéric Pellion •

**Crédit photos** Florence Levillain pour l'INJS / Signatures, INJS •

**Création graphique et réalisation** [www.pension-complete.com](http://www.pension-complete.com) ; Francis Demoz •

**Impression** La Marquise

Imprimé sur papier 100 % PEFC - avec encres végétales





**institut national  
de jeunes sourds  
de Paris**

254, rue Saint-Jacques  
75 005 Paris  
01 53 73 14 00  
[www.injs-paris.fr](http://www.injs-paris.fr)  
[direction@injs-paris.fr](mailto:direction@injs-paris.fr)